

**LA FRANCE DE LA « BELLE
EPOQUE » : apprentissage et
enracinement de la république
(1870-1914).**

Introduction: qui veut recommence r l'an II (1794) ?



L A guerre se prolonge. Il faut encore des soldats. Alors on décide la levée en masse.

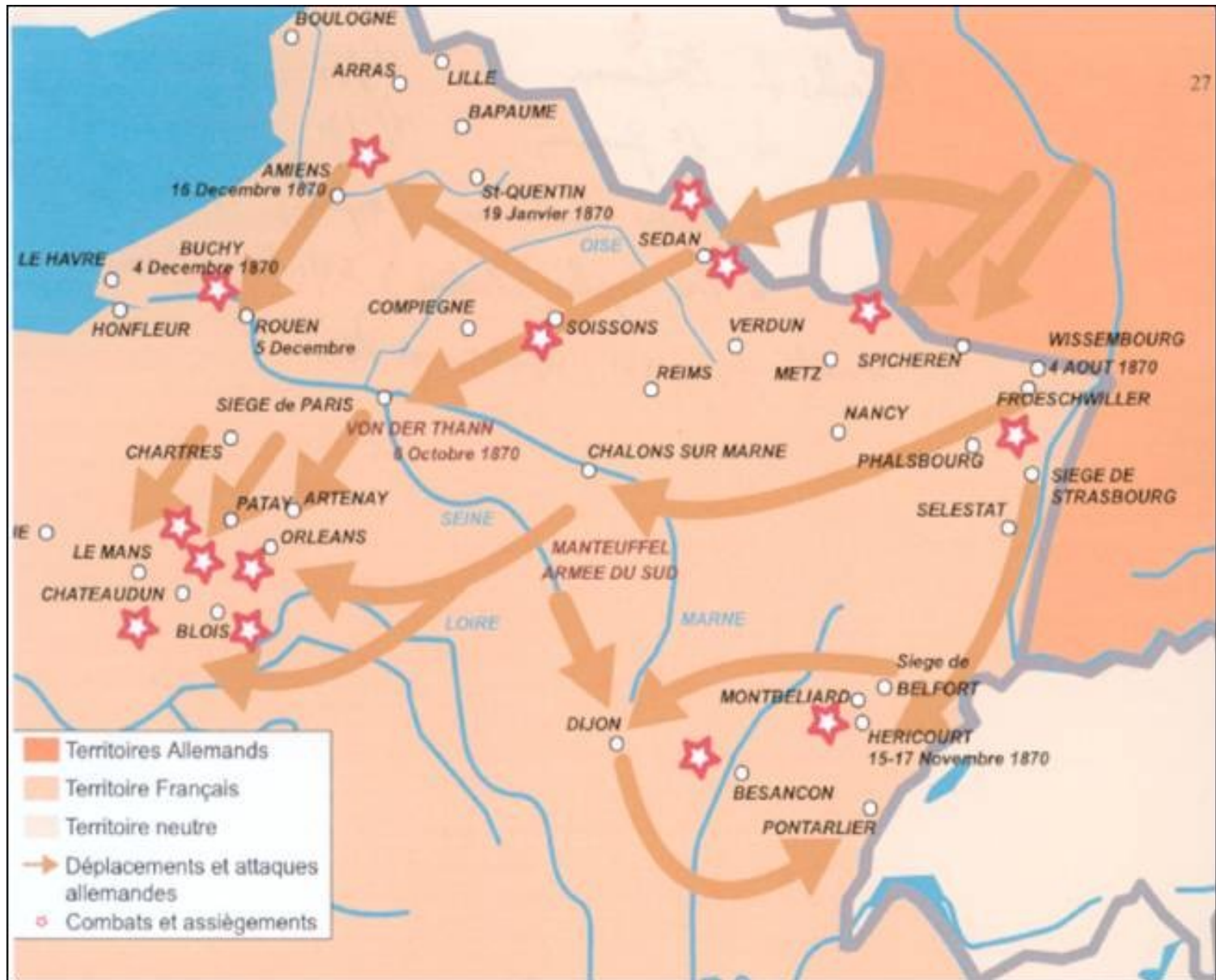
En un an, plus d'un million d'hommes sont sous les armes. Ces soldats, mal vêtus, mal nourris, mal armés, se battent courageusement et font l'admiration du monde. Ils sont conduits par de jeunes chefs sortis du rang et bientôt célèbres : **Hoche, Marceau, Desaix...**

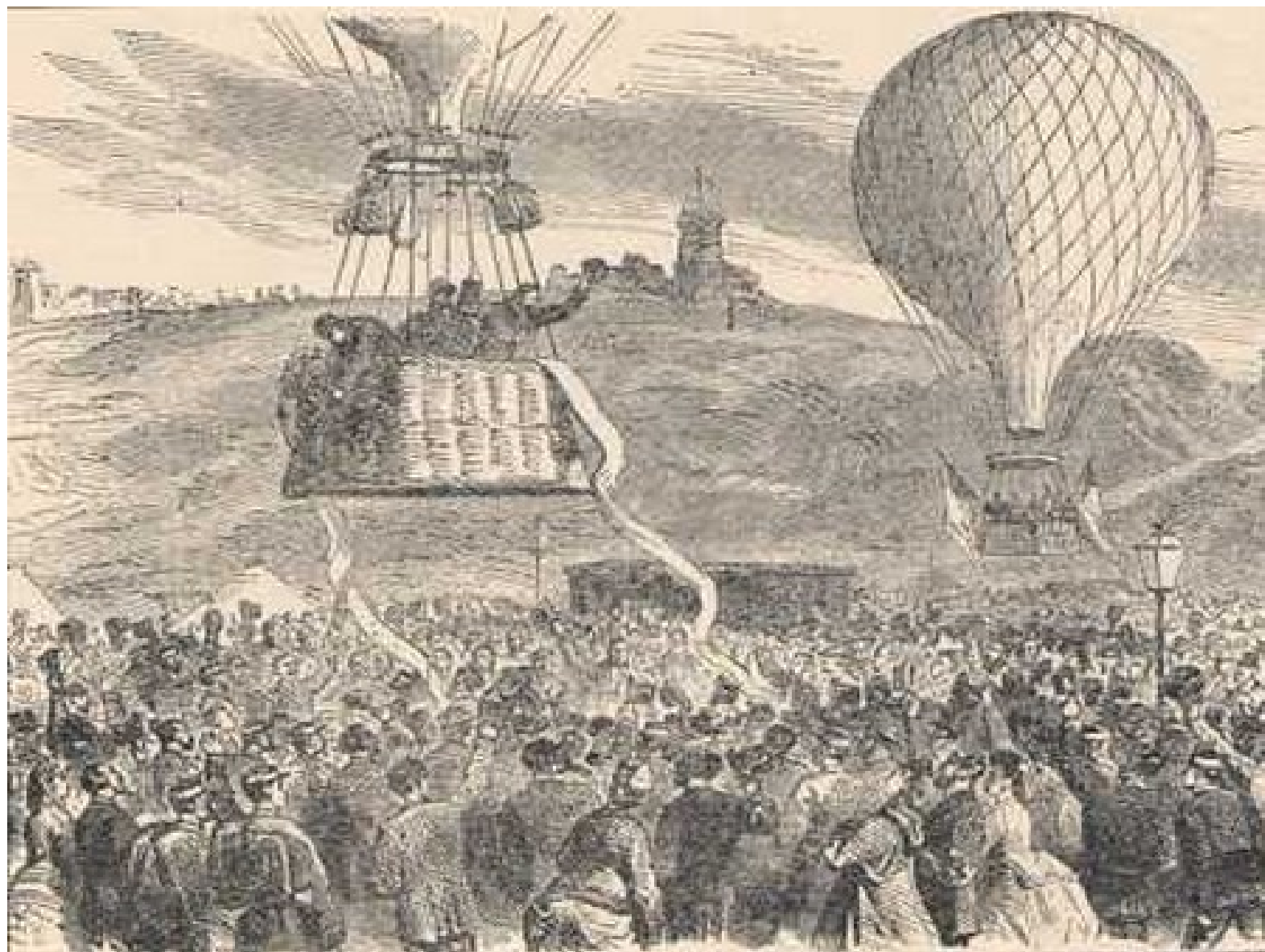
Ils repoussent l'ennemi et remportent de grandes victoires. Gloire aux **soldats de l'an II!** (2^e année de la République).

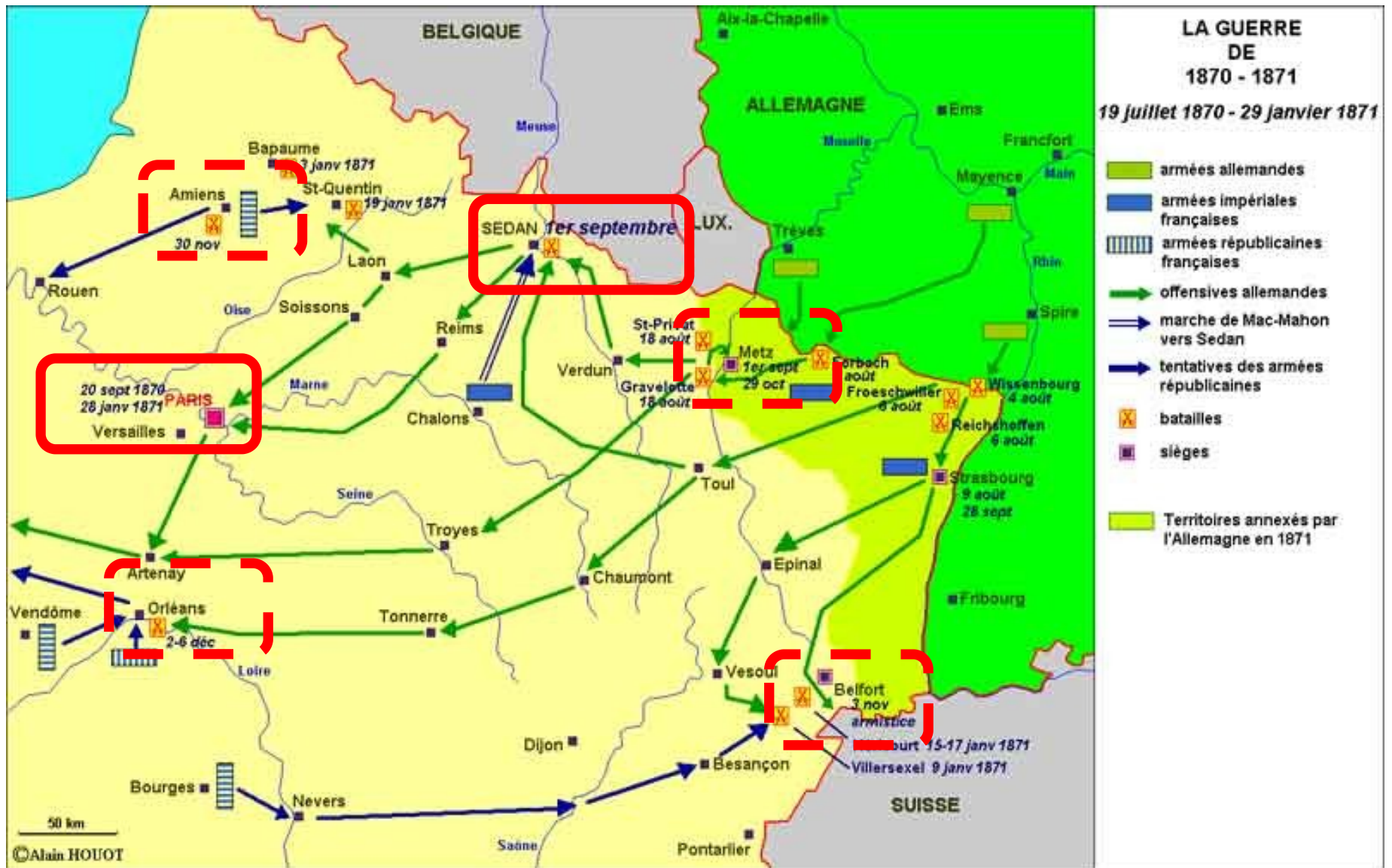
● [Groupe de soldats : « Ils chantaient, ils allaient ». Vieux uniformes disparates. Soldats mal vêtus. (Lire fragments du poème de V. Hugo). Chant de la Marseillaise 1792. En haut : bataille (Jemmapes) : À gauche, attaque d'infanterie; centre : charge de cavalerie; à droite : Etat-Major. Une voiture évacue les blessés. Un million ? combien de fois la population de la grande ville voisine ? Jamais la France n'avait eu une armée aussi nombreuse (1 soldat pour 25 habitants).]

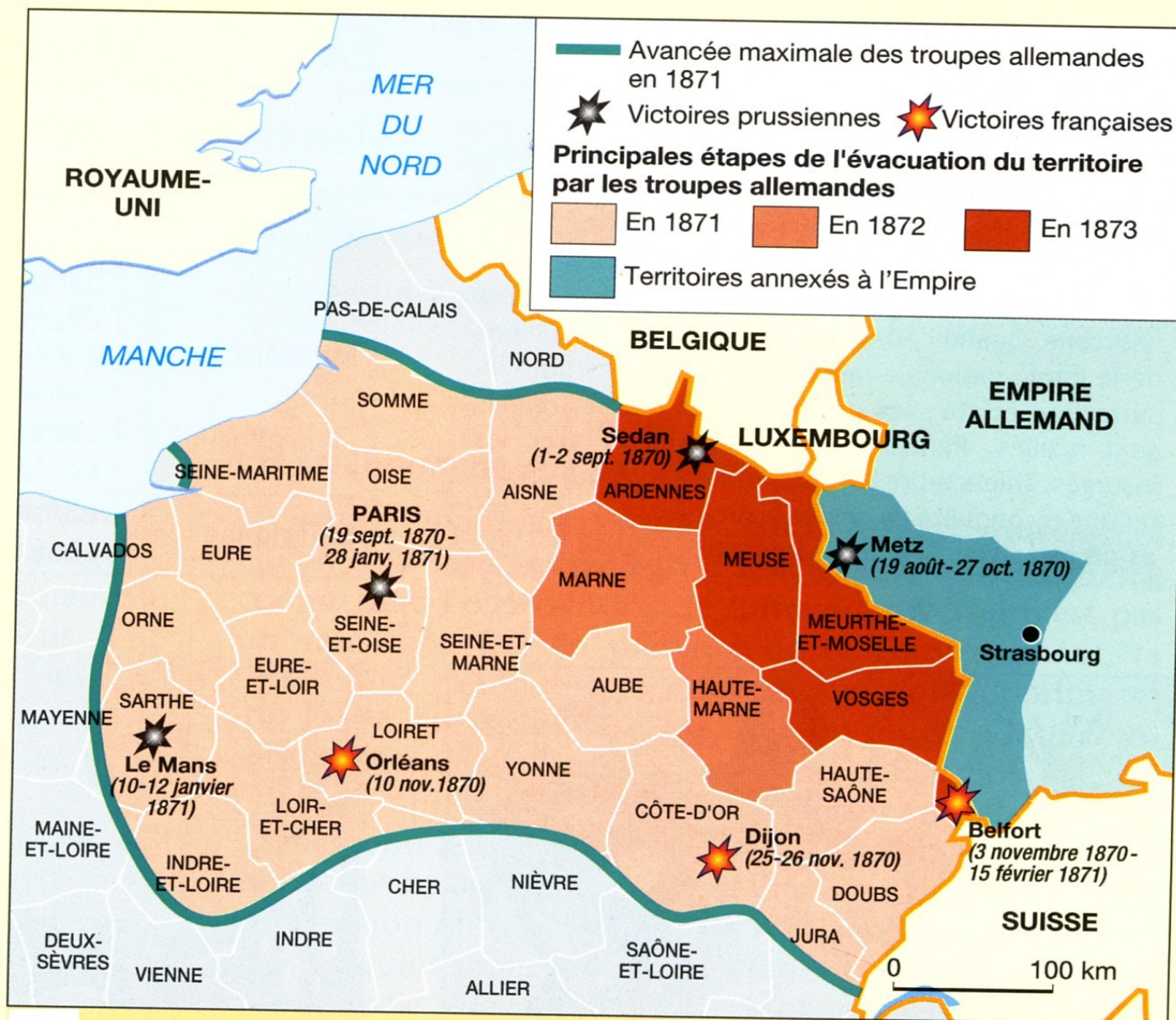
● **Les soldats de l'an II ont sauvé la France.**











L'occupation du territoire (1870-1873) et la perte de l'Alsace

4 septembre
1870: une
république
proclamée en
pleine crise
politico-
militaire!!!

CITOYENS DE PARIS,

La République est proclamée.

Un Gouvernement a été nommé d'acclamation.

Il se compose des Citoyens :

**EMMANUEL ARAGO,
CRÉMIEUX,
JULES FAVRE,
JULES FERRY,
GAMBETTA,
GARNIER-PAGÈS,**

**GLAIS-BIZOIN,
PELLETAN,
PICARD,
ROCHEFORT,
JULES SIMON,**

représentants de Paris.

Le général TROCHU est chargé des pleins pouvoirs militaires pour la défense nationale.

Il est appelé à la Présidence du Gouvernement.

Le Gouvernement invite les Citoyens au calme; le Peuple n'oubliera pas qu'il est en face de l'ennemi.

Le Gouvernement est, avant tout, un Gouvernement de défense nationale.

Le Gouvernement de la défense nationale,

**ARAGO, CRÉMIEUX, JULES FAVRE, FERRY,
GAMBETTA, GARNIER-PAGÈS, GLAIS-BIZOIN,
PELLETAN, PICARD, ROCHEFORT, SIMON,
Général TROCHU.**

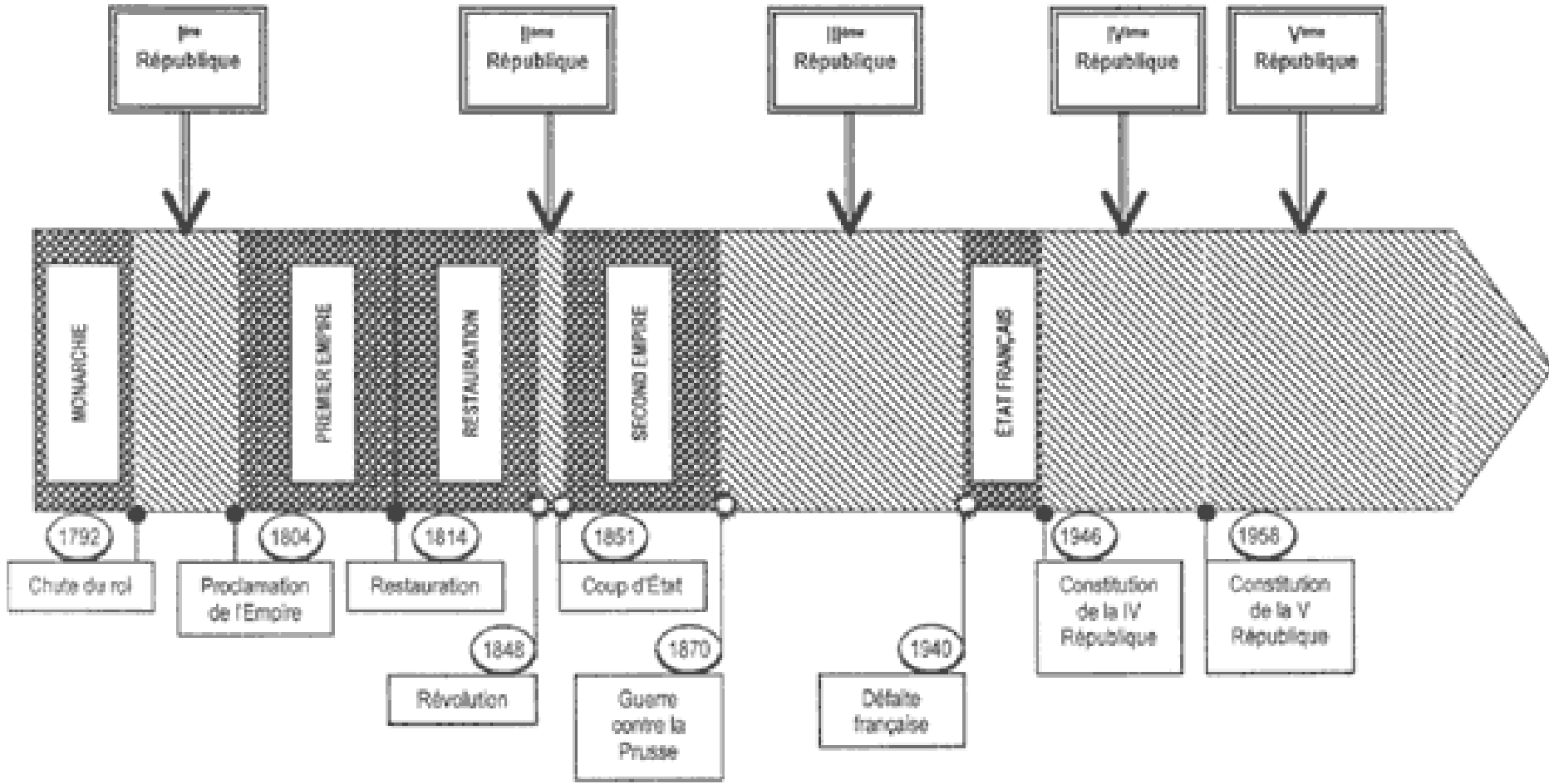
12 ans

3 ans

70 ans

14 ans

68 ans



Pourquoi la république s'installe-t-elle de façon durable en France à partir de 1870 alors qu'aucun autre régime n'a connu des conditions de départ aussi calamiteuses?

I- Une République? Quelle République?

A- 1871: l'échec d'une République sociale.

1- une étincelle-double.

LA PRUSSE S'ARRÊTANT.

ou
LA LIGNE EXACTE DE DÉMARCATIION DE L'ARMISTICE.

Le retour de l'armistice montré d'une manière exacte les lignes de démarcation, réglées par l'armistice, ainsi qu'il est spécifié dans le traité de la cessation et la partie des territoires français occupés par les Allemands à la date de la Convention de Paris.



On est prié de remarquer les conventions astronomiques que les lignes de démarcation, réglées par l'armistice, représentent la silhouette d'un animal enroulé type de la semaine illustrée de la France occupée par les Allemands à la date de la Convention de Paris.

EDWARD STANFORD & CHARING CROSS LONDON. W. 48. 1871.

Fort de Noisy, le 20 Janvier 1871

Mon Amable Marie

La guerre est conque; L'Etat chéri Marie
- nous ditons à mon départ de Rochefort
que cette guerre ne sera pas longue
nous sommes rentrés dans notre sixième mois
de siège; nous souffrons le froid et les
grandes fatigues; nous avons appris à
coucher sur la terre glacée, dans les foyers
sur les remparts - dès avant yostet, nous
mangeons du pain d'avoine, de la viande
de cheval, du chien, du chat, du rat
et rien ne nous digère, aujourd'hui le
pain est rationné, à 300 grammes par
homme et par jour, et personne ne se
plaint, qu'à moi je ne souffre pas
du tout, de la faim Dieu merci, nous vivons
commencé à diminuer, je crois réellement
que la Bataille Suprême des deux nations
pour la Délivrance de Paris doit avoir
lieu prochainement, l'armée prussienne
à toute plusieurs fois entré dans Paris
mais heureusement nous l'avons toujours

Fort de Noisy, le _____

Mon aimable Marie,

La guerre est longue ; hélas chère Marie nous disions à mon départ de Rochefort que cette guerre ne serait pas longue.

Nous sommes rentrés _____ ; nous souffrons _____, nous avons appris à coucher sur la terre glacée, dans les forts, sur les remparts, aux avant-postes. Nous mangeons du pain d'avoine et de la viande de cheval, _____ et rien ne nous dégoûte.

Aujourd'hui, _____, et personne ne se plaint. Quant à moi je ne souffre pas du tout de la faim, Dieu merci. Nos vivres commencent à diminuer. Je crois réellement que _____

L'armée prussienne a tenté plusieurs fois d'entrer dans Paris mais heureusement nous l'avons toujours [la fin manque]

A partir du document, répondez aux questions suivantes.

1. A la date du document, depuis combien de temps dure la guerre de 1870-1871 ?
2. Depuis combien de temps dure le siège de Paris ? A quelle date a-t-il alors commencé ?
3. Comment sont les conditions de vie durant ce siège ?
4. Quel sentiment domine à la fin de la lettre ? En quoi explique-t-il, chez les Parisiens, le refus, quelques semaines plus tard, de la signature par le gouvernement français d'un traité de paix désastreux avec la Prusse ?

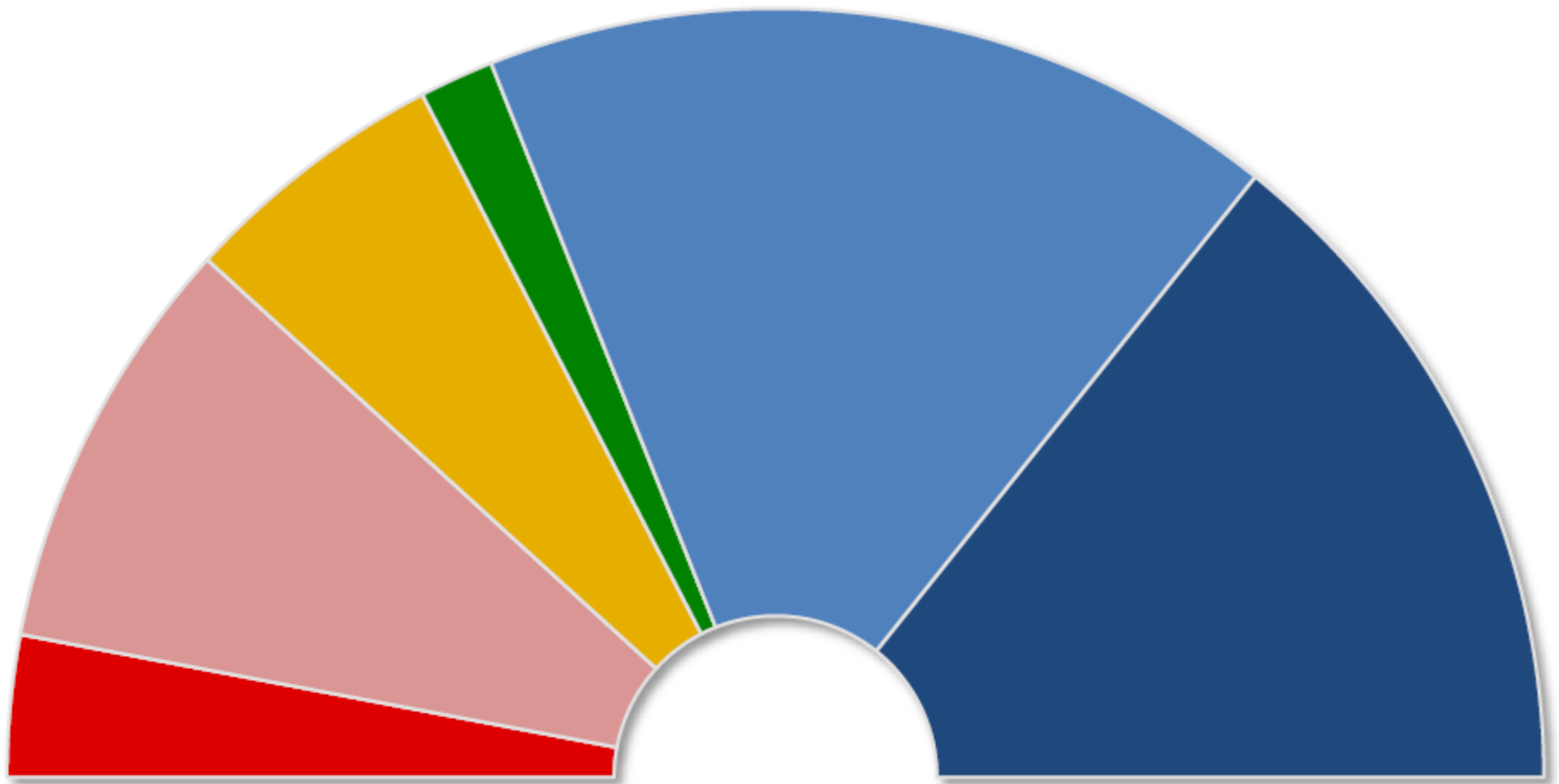
Fort de Noisy, le 20 Janvier 1871

Mon aimable Marie

La guerre est longue ; hélas chère Marie nous disions à mon départ de Rochefort que cette guerre ne serait pas longue nous sommes rentrés dans notre Siècle de Liège, nous souffrons le froid et les grandes fatigues, nous avons appris à coucher sur la terre glacée, dans les forts sur les remparts des avant-postes, nous mangeons du pain d'avoine, de la viande de cheval, du chien, du chat, du rat et rien ne nous dégoûte, aujourd'hui le pain est rationné, à 300 grammes par homme et par jour, et personne ne se plaint, quand à moi je ne souffre pas du tout de la faim, Dieu merci, nos vivres commencent à diminuer, je crois réellement que la Bataille Suprême des deux nations pour la Délivrance de Paris doit avoir lieu prochainement, l'armée prussienne a tenté plusieurs fois d'entrer dans Paris mais heureusement nous l'avons toujours

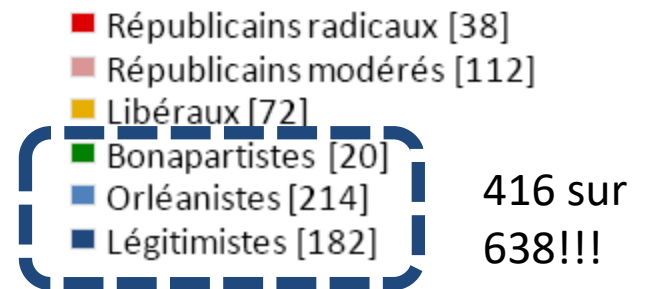
28 janvier 1871: armistice.





Assemblée nationale

III^e République - Élections du 8 février 1871





Le couronnement de l'édifice

(Affiche de F. Mathis, 1871, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis)

Chronologie indicative

- | | |
|-------------------|--|
| Fév. 1848 | Révolution à Paris ; abdication de <u>Louis-Philippe</u> ①, roi depuis 1830. Proclamation de la <u>II^e République</u> ②. |
| Déc. 1848 | Élection présidentielle : Louis Napoléon Bonaparte est largement élu. |
| 1851 | Coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, qui prend le titre d'empereur (<u>Napoléon III</u>) ③ en 1852. |
| Sept. 1870 | Défaite française à Sedan face à la Prusse. Abdication de Napoléon III. Proclamation de la <u>III^e République</u> ④. |
| Fév. 1871 | Élection de l'Assemblée constituante. Les royalistes qui promettent la paix ont la majorité. <u>Thiers</u> ⑤, monarchiste puis républicain conservateur, dirige l'exécutif et s'installe à Versailles. |
| Mars 1871 | Les Parisiens se révoltent contre le gouvernement de Thiers et forment un régime autonome : « la <u>Commune de Paris</u> » ⑥. |
| Mai 1871 | « Semaine sanglante » : les troupes envoyées par Thiers anéantissent la Commune. |

*2- La Commune de Paris: un pouvoir brouillon,
des réformes révolutionnaires.*

MAIRIE DU 2^m ARRONDISSEMENT

LISTE ÉLECTORALE

RÉVISION ANNUELLE

Le Maire du 2^m Arrondissement a l'honneur d'informer les électeurs qu'il va être procédé à la révision annuelle de la Liste électorale, et qu'à cet effet le tableau des *Additions* et des *Retrachements* opérés sur cette liste, pour 1871, est déposé au Secrétariat de la Mairie.

Les réclamations afin d'inscription ou de radiation seront reçues à la Mairie, pendant vingt jours consécutifs, de dix heures à quatre heures, depuis le Lundi 16 Janvier jusqu'au Samedi 4 Février inclusivement, et ce dernier jour jusqu'à *minuit*.

Passé ce délai, il ne pourra plus être reçu de réclamation.

Paris, le 10 Janvier 1871.

Les Adjoints,

E. BRELAY, CHERON, LOISEAU-PINSON.

Le Maire,

TIRARD.

Paris. — Imprimerie PRIMMET & Co, passage Rouvier, 12 — Maison ponce du Calre, 15.

Avis du maire du II^e arrondissement de Paris annonçant la prochaine révision annuelle des listes électorales, 1871

Affichette, L. 44,8 cm ; h. 56 cm © Musée Carnavalet/Roger-Viollet

COMMUNE DE PARIS 1871

APPEL AUX ELECTEURS

Citoyen-nes,

Ne perdez pas de vue que les hommes qui vous serviront le mieux sont ceux que vous choisirez parmi vous, vivant votre vie, souffrant des mêmes maux.

Défiez-vous autant des ambitieux que des parvenus ; les uns comme les autres ne consultent que leur propre intérêt et finissent toujours par se considérer comme indispensables.

Défiez-vous également des parleurs, incapables de passer à l'action ; ils sacrifieront tout à un beau discours, à un effet oratoire ou à mot spirituel.

Évitez également ceux que la fortune a trop favorisés, car trop rarement celui qui possède la fortune est disposé à regarder le travailleur comme un frère.

Enfin, cherchez des hommes aux convictions sincères, des hommes du peuple, résolus, actifs, ayant un sens droit et une honnêteté reconnue.

Portez vos préférences sur ceux qui ne brigueront pas vos suffrages ; le véritable mérite est modeste, et c'est aux électeurs à choisir leurs hommes, et non à ceux-ci de se présenter.

Citoyens,

Nous sommes convaincus que si vous tenez compte de ces observations, vous aurez enfin inauguré la véritable représentation populaire, vous aurez trouvé des mandataires qui ne se considèrent jamais comme vos maîtres.

Hôtel de Ville, mars 1871.

=> 70 « républicains
révolutionnaires » sur
90 conseillers
municipaux.

Le rêve d'une république sociale

L'ébéniste Nicolas Brousse : « En politique, je veux la souveraineté du Peuple la plus étendue, toutes les libertés sans autres limites que la liberté d'autrui. Je voudrais voir établir un impôt unique sur toute propriété ou valeur. Instruction gratuite et obligatoire. Instruction supérieure gratuite aussi et toutes deux laïques. Je voudrais en un mot toutes les réformes que réclame notre mauvaise organisation sociale et politique. » [...]

Les femmes du club de la Délivrance : « Pour nous autres, la plaie sociale qu'il faut d'abord fermer, c'est celle des patrons qui exploitent l'ouvrier et s'enrichissent de ses sueurs. Plus de patrons qui considèrent l'ouvrier comme une machine de produit. Que les travailleurs s'associent entre eux, qu'ils mettent leur labeur en commun et ils seront heureux. Un autre vice de la société actuelle,

ce sont les riches qui ne font que bien boire et bien s'amuser, sans prendre aucune peine. Il faut les extirper, ainsi que les prêtres et les religieuses. Nous ne serons plus heureuses que lorsque nous n'aurons ni patrons ni riches ni prêtres. » [...]

Le club de la Révolution sociale du 5^e arrondissement : « Qu'il soit fait une réquisition par la Commune de 5 % par mois sur les propriétés de tous les citoyens qui ont abandonné Paris ; que sur le produit [ainsi réalisé] un livret de 2 000 francs soit délivré à chaque garde national sous les armes ou à chaque veuve et aux orphelins et qu'une pension proportionnelle soit versée à chaque garde blessé. »

Cités par Jacques ROUGERIE, *Paris libre, 1871*,
Points Seuil, 2004.

La fin de la Commune : la « semaine sanglante »



1^{re} barricade établie porte Maillot



23 mai : les communards incendient les Tuileries



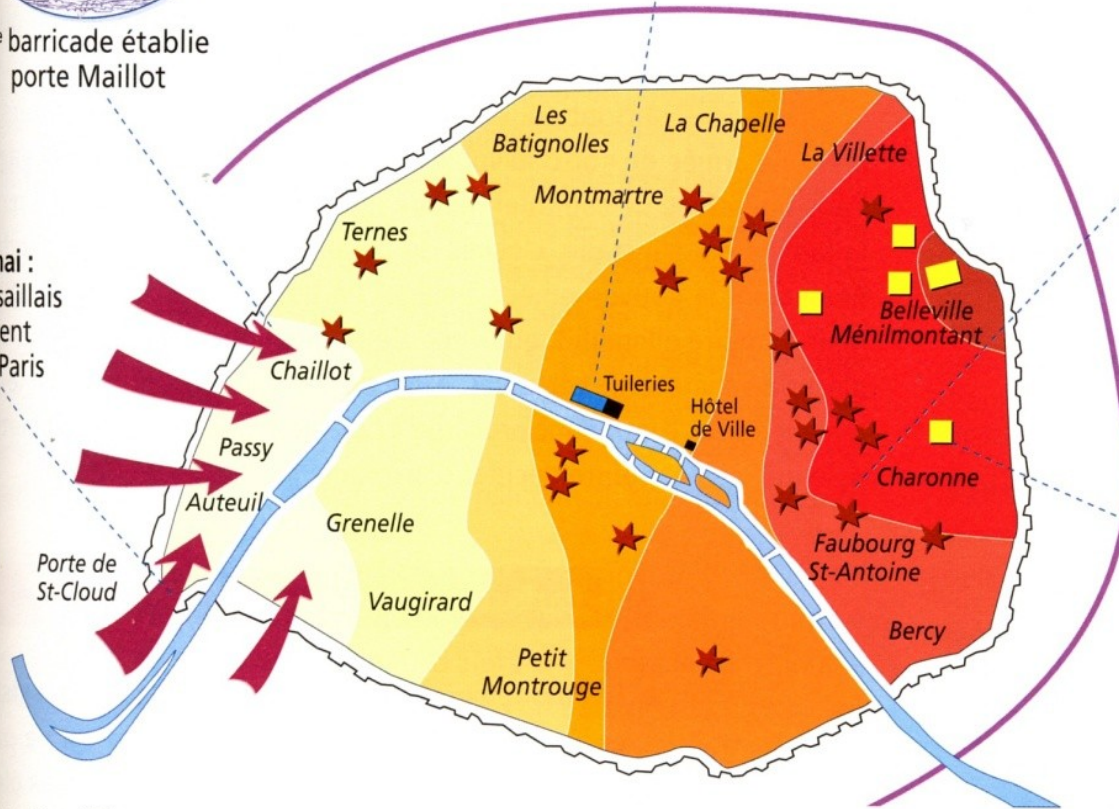
24 mai : les communards exécutent leurs otages à la prison de la Roquette

21 mai : les Versaillais entrent dans Paris



28 mai : ultimes combats au cimetière du Père-Lachaise. Les derniers communards sont fusillés au « mur des Fédérés »

Comment l'intensité des combats apparaît-elle ?



Avancées des Versaillais

- | | | | | |
|----------------|--------|--------|--------|----------------------------|
| 21 mai au soir | 23 mai | 25 mai | 27 mai | Offensives des Versaillais |
| 22 mai | 24 mai | 26 mai | 28 mai | Lignes prussiennes |

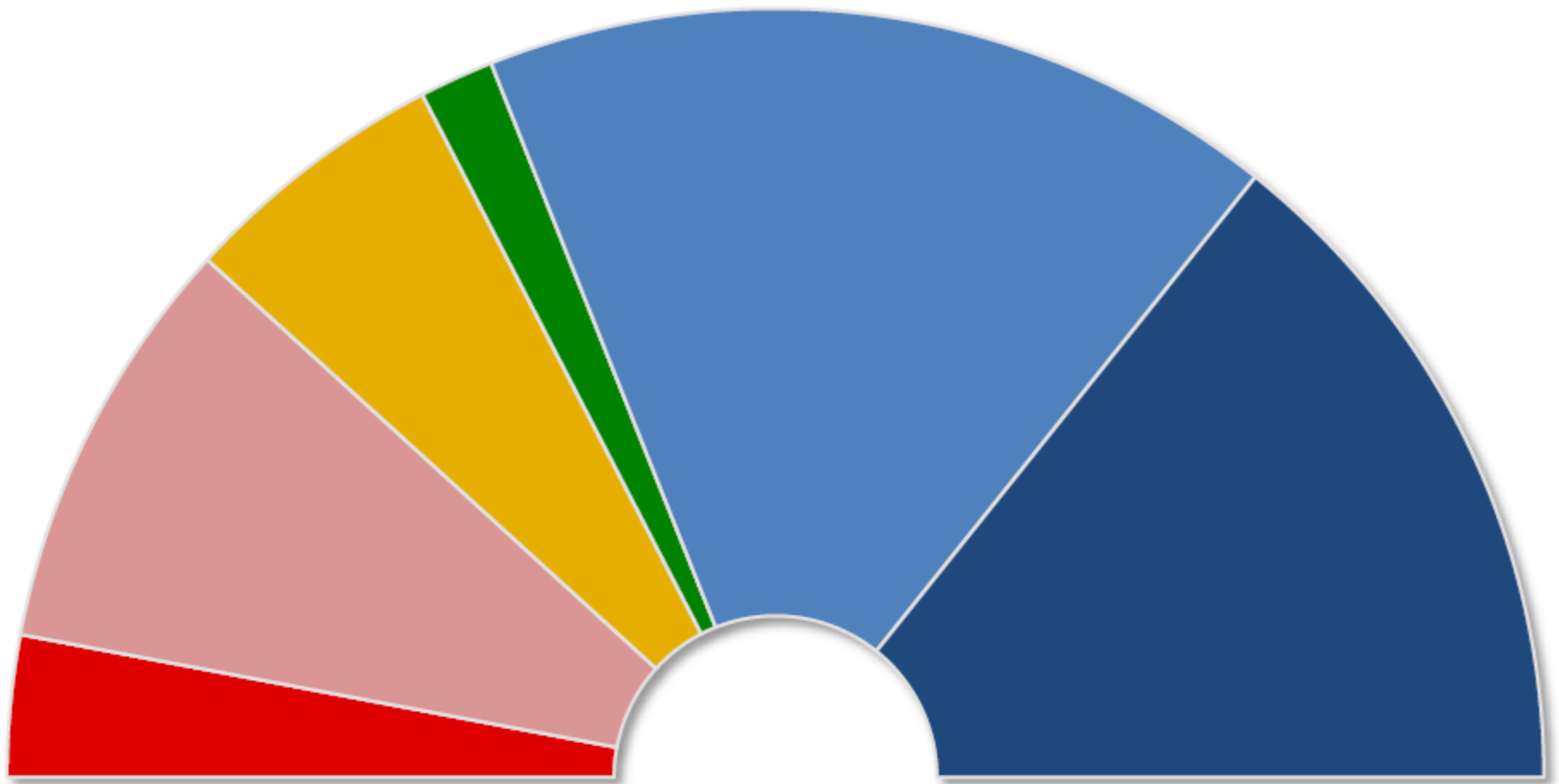
- ★ Principaux points de résistance des communards
- Derniers bastions de résistance communarde le 27 mai au soir

La Commune de Paris: une « *aube* »
révolutionnaire pour Karl Marx ou
un « *crépuscule* » pour Marc Bloch?

=> *10 mai 1871: traité de paix de
Francfort.*

B- 1871-1879: le faux départ d'une vraie République.

1- L'échec de la solution royaliste dès 1871.



Assemblée nationale

III^e République - Élections du 8 février 1871

- Républicains radicaux [38]
 - Républicains modérés [112]
 - Libéraux [72]
 - Bonapartistes [20]
 - Orléanistes [214]
 - Légitimistes [182]
- 416 sur 638!!!



« Français,

Je suis au milieu de vous. [...] Je ne puis oublier que le droit monarchique est le patrimoine de la nation, ni décliner les devoirs qui m'imposent envers elle. Ces devoirs, je les remplirai, croyez-en ma parole d'honnête homme et de roi. Dieu aidant, nous fonderons ensemble, et quand vous le voudrez, sur les larges assises de la décentralisation administrative et des franchises locales, un gouvernement conforme aux besoins réels du pays. [...] Nous donnerons pour garantie à ces libertés publiques, auxquelles tout peuple chrétien a droit, le suffrage universel honnêtement pratiqué et le contrôle des deux Chambres, et nous reprendrons en lui donnant son caractère véritable, le mouvement national de la fin du siècle dernier. [...] Mais la France, cruellement désabusée par des désastres sans exemple, comprendra qu'on ne revient pas à la vérité en changeant d'erreur [...].

Je suis prêt à tout pour aider mon pays à se relever de ses ruines et à reprendre son rang dans le monde; le seul sacrifice que je ne puisse lui faire, c'est celui de mon honneur. Je suis et veux être de mon temps [...]

[Mais] non, je ne vous laisserai pas, parce que l'ignorance et la crédulité auront parlé de privilèges, d'absolutisme et d'intolérance, que sais-je encore? De dîme, de droits féodaux, fantômes que la plus mauvaise foi essaye de ressusciter à vos yeux, je ne me laisserai pas arracher de mes mains l'étendard d'Henri IV, de François 1^{er} et Jeanne d'Arc. [...] Français. Henri V ne peut abandonner le drapeau blanc d'Henri IV.

Henri. »

Manifeste du comte de Chambord, 5 juillet 1871.

2- 1872-1875: la « république des ducs ».

Thiers, 13 novembre 1872 :

« La République existe, elle est le gouvernement légal du pays ; vouloir autre chose serait une nouvelle révolution, et la plus redoutable. »



En 1873:

- Le duc de Mac Mahon, président de la République.
- Le duc de Broglie, chef du gouvernement.
- Le duc d'Audiffret, président de l'assemblée nationale.

« Avec l'aide de Dieu, le dévouement de l'armée, l'appui de tous les honnêtes gens, nous continuerons l'œuvre de libération du territoire et le **rétablissement de l'ordre moral** dans notre pays. » (Mac Mahon, 26 mai 1873, discours d'investiture).

Les lois institutionnelles de 1875 et leurs suites.

(organigramme + extrait de la loi sur l'organisation des pouvoirs publics) [corpus documentaire p.23 n°14]

1- Complétez l'organigramme p.23 en vous aidant de l'extrait de loi.

2- D'après cet organigramme (p.23), quels éléments institutionnels font de la III^e République une démocratie ?

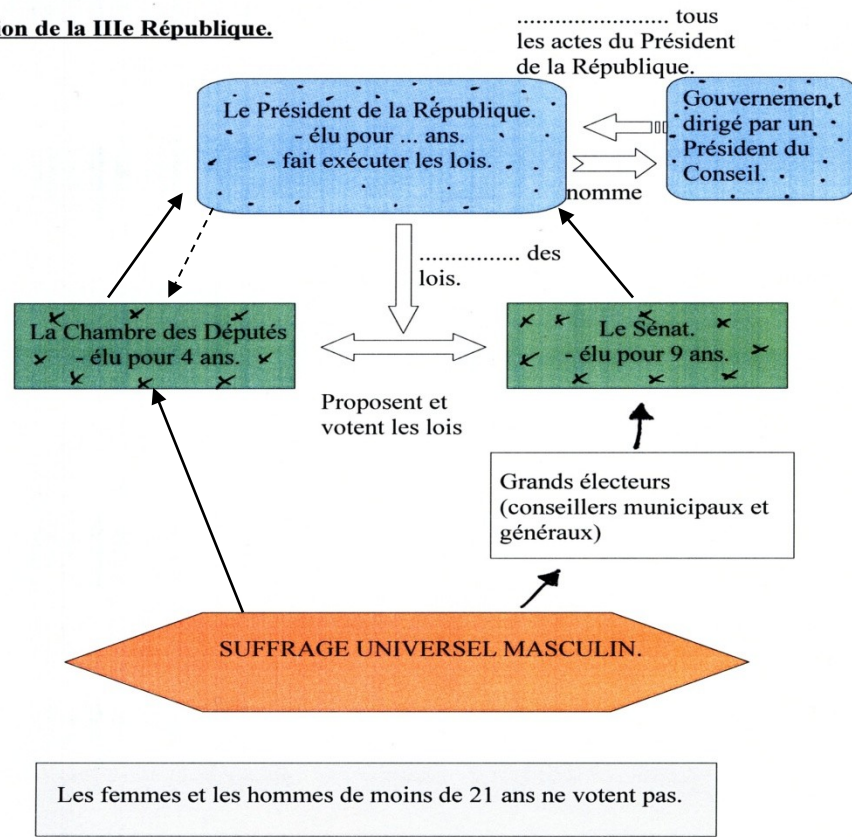
3- D'après le même document, les lois institutionnelles de 1875 mettent-elles en place une république de type parlementaire (ex. IV^e République de 1946) ou de type semi-présidentielle (ex. V^e République de 1958) ? Justifiez.

4- En vous aidant de la caricature ci-jointe, qu'est-ce que la crise du 16 mai 1877 ? En quoi cela modifie-t-il l'équilibre des pouvoirs établis par les lois de 1875 ?

5- Recherchez ce qu'on appelle la « constitution Grévy » à partir du 6 février 1879 ?



6- Recherchez en quoi consiste la réforme institutionnelle de 1884 ? Pourquoi cela signifie-t-il d'une part la victoire définitive des Républicains d'un point de vue institutionnel et d'autre part l'enracinement de la « constitution Grévy » ?


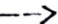
La constitution de la III^e République.



**La III^e République:
une démocratie.**

Légende:

-  - Pouvoir exécutif
-  - Pouvoir législatif

-  - Elections.
-  - Droit de dissoudre la Chambre des Députés.

Loi sur l'organisation des pouvoirs publics (1875)

« **Art. 2** – Le président de la République est élu à la majorité des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible.

Art. 3 – Le président de la République a l'initiative des lois, concurremment avec les membres des deux Chambres. Il promulgue les lois lorsqu'elles ont été votées par les deux Chambres; il en surveille et en assure l'exécution. Il a le droit de faire grâce; les amnisties ne peuvent être accordées que par une loi. Il dispose de la force armée. Il nomme à tous les emplois civils et militaires. Il préside aux solennités nationales. Les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui.

Chacun des actes du président de la République doit être contresigné par un ministre (...).

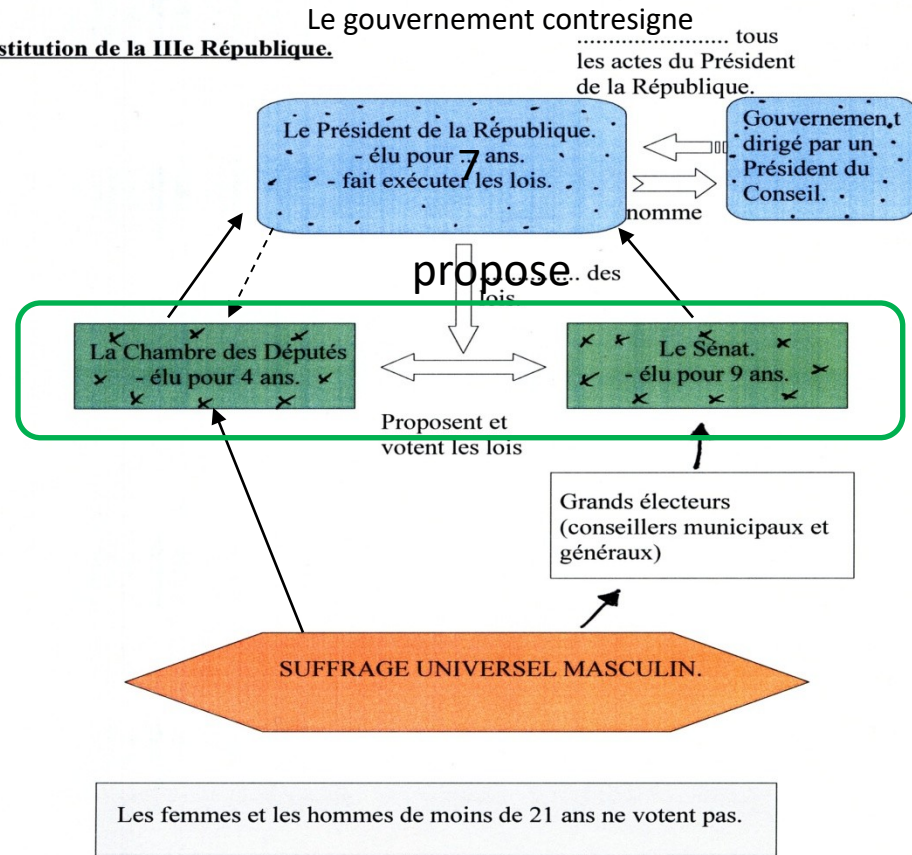
Art. 5 – Le président de la République peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre de députés. (...)

Art. 6 – Le président de la République n'est responsable que dans le cas de haute trahison.»

La III^e République: une démocratie.

La constitution de la III^e République.

Assemblée Nationale



Légende:



- Pouvoir exécutif

- Pouvoir législatif



- Elections.

- Droit de dissoudre la Chambre des Députés.

Loi sur l'organisation des pouvoirs publics (1875)

« Art. 2 – Le président de la République est élu à la majorité des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible.

Art. 3 – Le président de la République a l'initiative des lois, concurremment avec les membres des deux Chambres. Il promulgue les lois lorsqu'elles ont été votées par les deux Chambres; il en surveille et en assure l'exécution. Il a le droit de faire grâce; les amnisties ne peuvent être accordées que par une loi. Il dispose de la force armée. Il nomme à tous les emplois civils et militaires. Il préside aux solennités nationales. Les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui.

Chacun des actes du président de la République doit être contresigné par un ministre (...).

Art. 5 – Le président de la République peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre de députés. (...)

Art. 6 – Le président de la République n'est responsable que dans le cas de haute trahison.»

=> 1875-1879: la reconquête républicaine.

4- En vous aidant de la caricature ci-jointe, qu'est-ce que la crise du 16 mai 1877 ? En quoi cela modifie-t-il l'équilibre des pouvoirs établis par les lois de 1875 ?



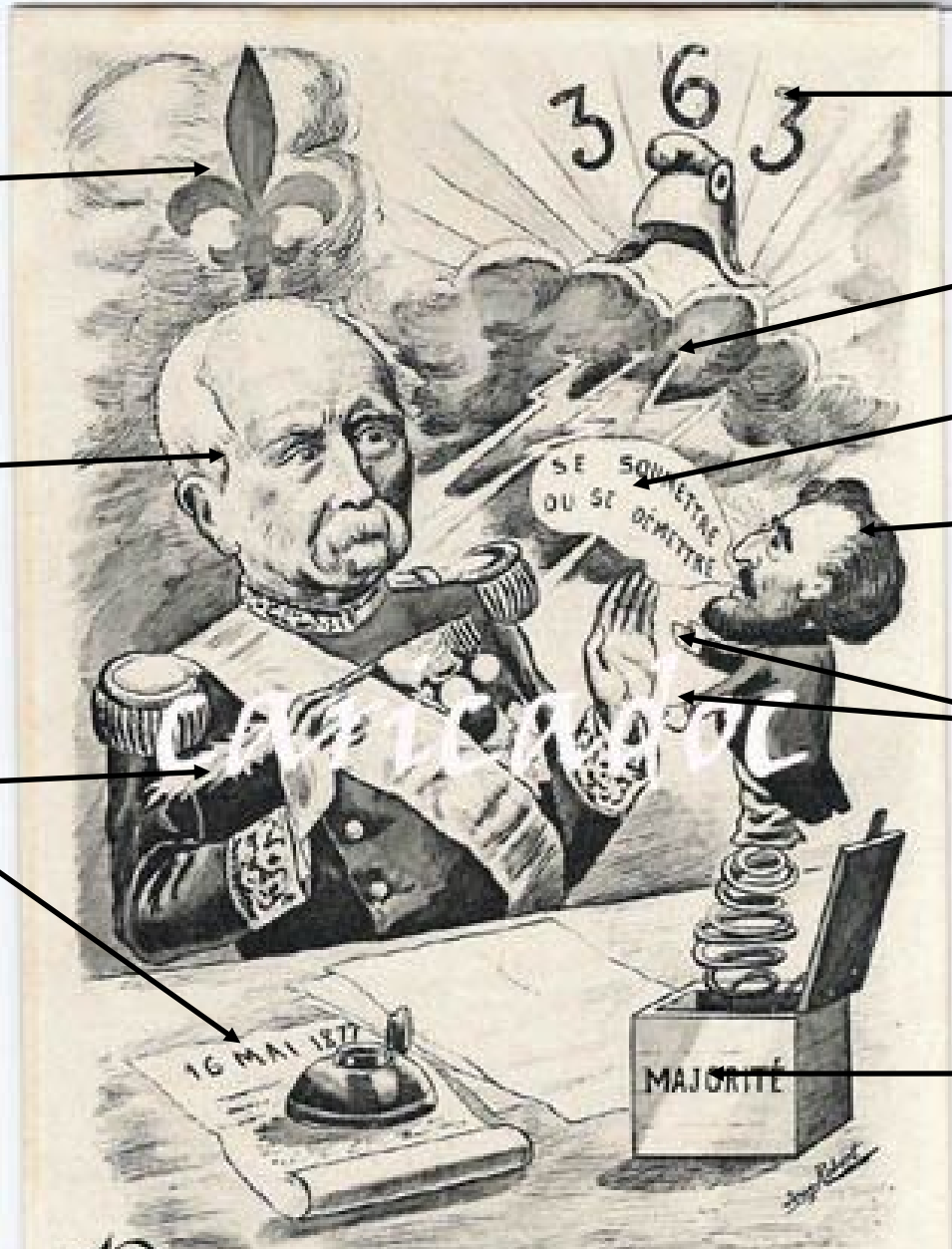
LE MARÉCHAL MAC-MAHON
Un brave soldat qui n'a pas osé redire "J'y suis, j'y reste!"

2

1

3

0



?

??

C

A

D

B

N°3 **LE MARÉCHAL MAC-MAHON**
Un brave soldat qui n'a pas osé redire 'J'y suis, j'y reste!'.



Bureaux : 128, rue de Courcelles, Levallois-Perret (près Paris). — Abonnements : Paris, 3 fr.; Départements, 3 fr. 50

LA POULE AU POT, par Alfred Le Petit



EXEMPLE : Caricature du comte de Chambord, par Alfred Le Petit (1879).

1871-1879: 27 élections partielles, dont 26 remportées majoritairement par les Républicains.

=> A partir de **1876**, majorité républicaine à la Chambre des députés.

=> A partir de **1879**, majorité républicaine au sénat.

5- Recherchez ce qu'on appelle la « constitution Grévy » à partir du 6 février 1879 ?

Messieurs les sénateurs,

L'Assemblée nationale¹, en m'élevant à la présidence de la République m'a imposé de grands devoirs. Je m'appliquerai sans relâche à les accomplir, heureux si je puis, avec le concours sympathique du Sénat et de la Chambre des députés, ne pas rester au-dessous de ce que la France est en droit d'attendre de mes efforts et de mon dévouement.

Soumis avec sincérité à la grande loi du régime parlementaire, je n'entrerai jamais en lutte contre la volonté nationale, exprimée par ses organes constitutionnels.

Dans les projets de lois qu'il présentera au vote des Chambres et dans les questions soulevées par l'initiative parlementaire, le Gouvernement s'inspirera des besoins réels, des vœux certains du pays, d'un esprit de progrès et d'apaisement ; il se préoccupera surtout du maintien de la tranquillité, de la sécurité, de la confiance, le plus ardent des vœux de la France, le plus impérieux de ses besoins.

Dans l'application des lois, qui donne à la politique générale son caractère et sa direction, il se pénétrera de la pensée qui les a dictées, il sera libéral, juste pour tous, protecteur de tous les intérêts légitimes, défenseur résolu de ceux de l'État.

Dans sa sollicitude pour les grandes institutions qui sont les colonnes de l'édifice social, il fera une large part à notre armée, dont l'honneur et les intérêts seront l'objet constant de ses plus chères préoccupations.

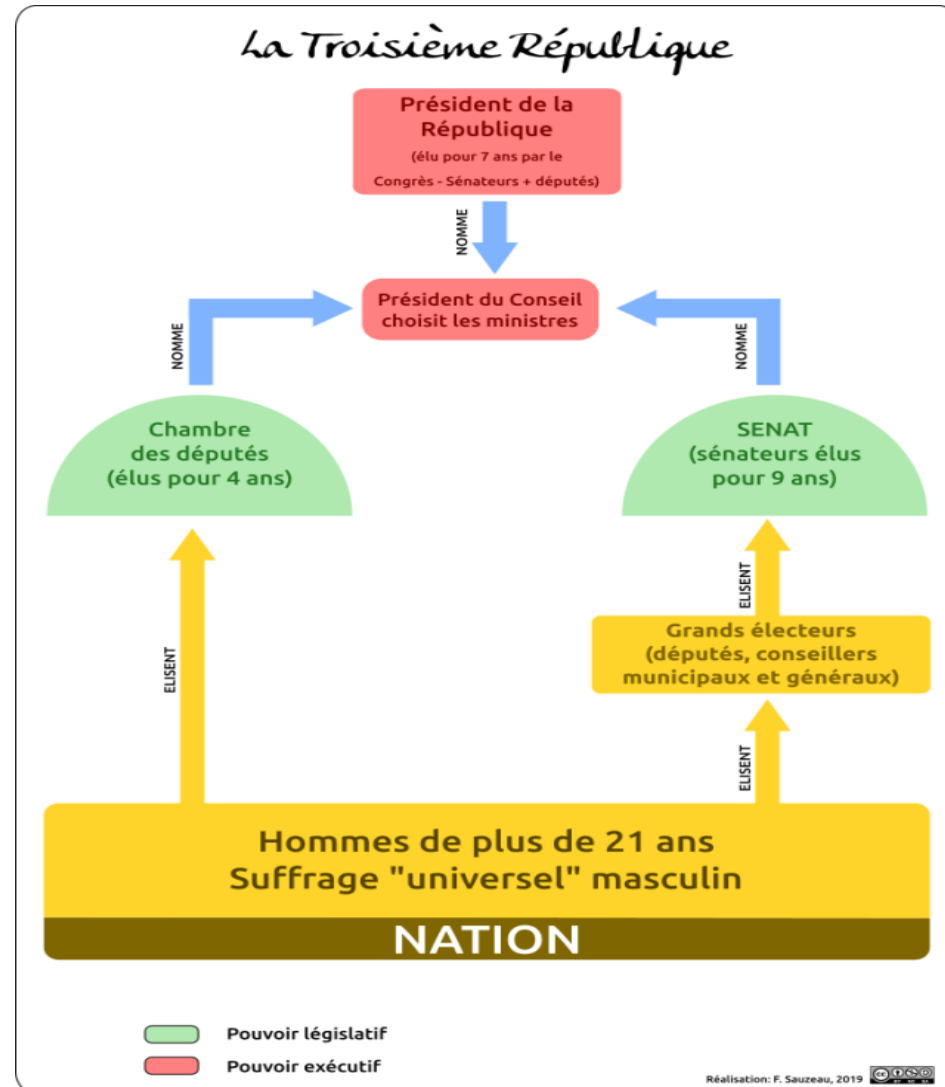
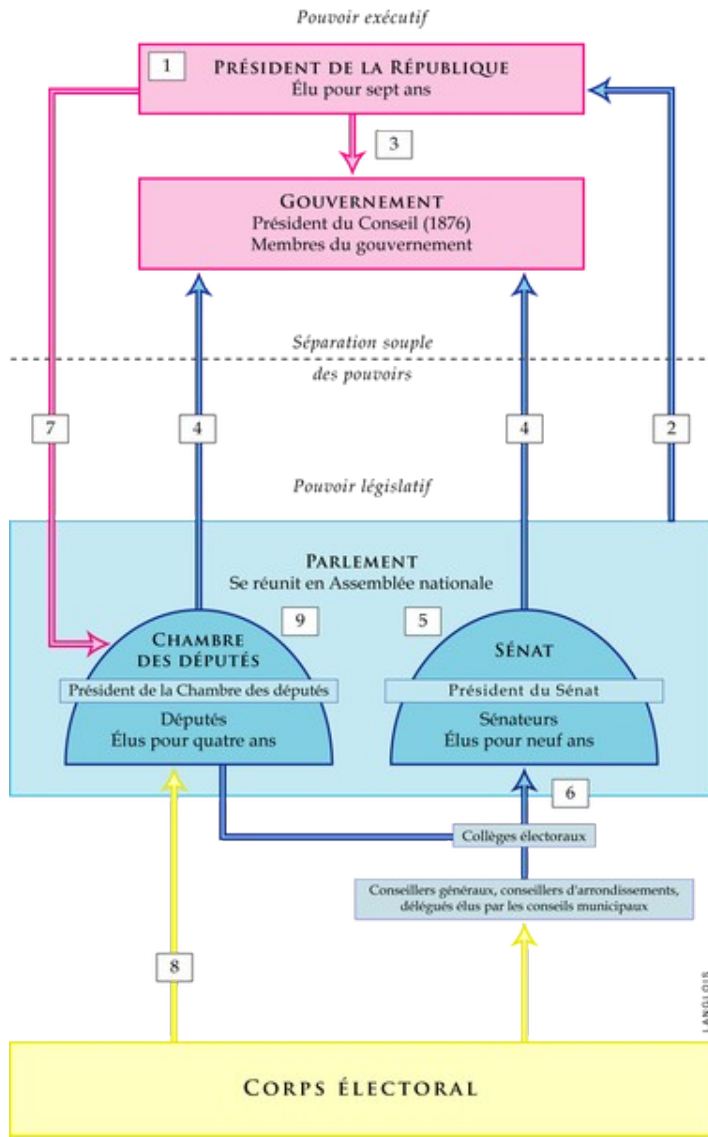
Tout en tenant un juste compte des droits acquis et des services rendus, aujourd'hui que les deux grands pouvoirs sont animés du même esprit, qui est celui de la France, il veillera à ce que la République soit servie par des fonctionnaires qui ne soient ni ses ennemis, ni ses détracteurs.

Il continuera à entretenir et développer les bons rapports qui existent entre la France et les puissances étrangères, et à contribuer ainsi à l'affermissement de la paix générale.

C'est par cette politique libérale et vraiment conservatrice, que les grands pouvoirs de la République toujours unis, toujours animés du même esprit, marchant toujours avec sagesse, feront porter ses fruits naturels au Gouvernement que la France, instruite par ses malheurs, s'est donné comme le seul qui puisse assurer son repos, et travailler utilement au développement de sa prospérité, de sa force et de sa grandeur.

Message de Jules Grévy, président de la République, lu au Sénat le 6 février 1879 et paru au *Journal Officiel* le 7 février 1879.

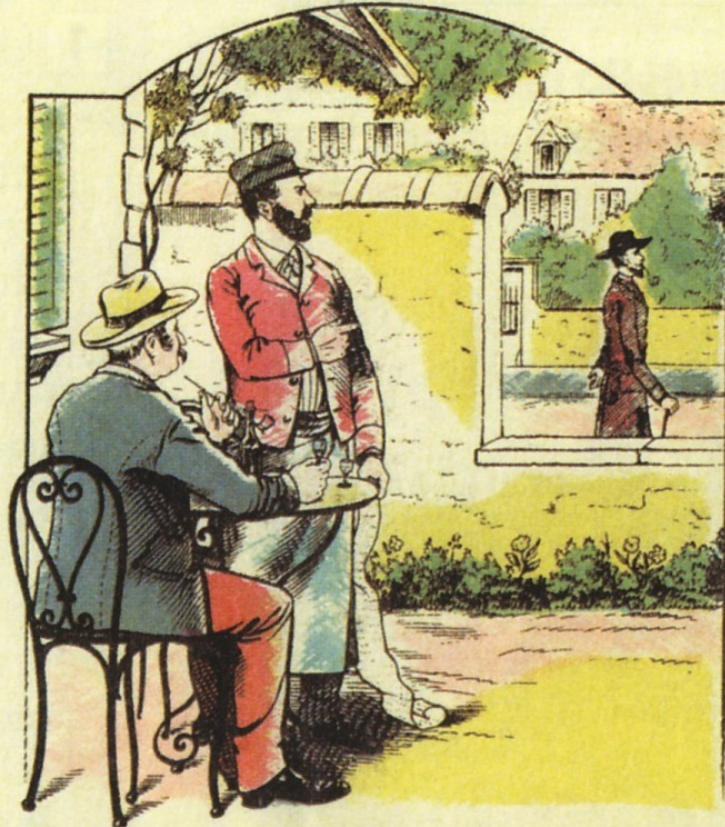
6- Recherchez en quoi consiste la réforme institutionnelle de 1884 ? Pourquoi cela signifie-t-il d'une part la victoire définitive des Républicains d'un point de vue institutionnel et d'autre part l'enracinement de la « constitution Grévy » ?



C- De la République « des opportunistes » (1879-1886) à la République « radicale » (1886-1914).

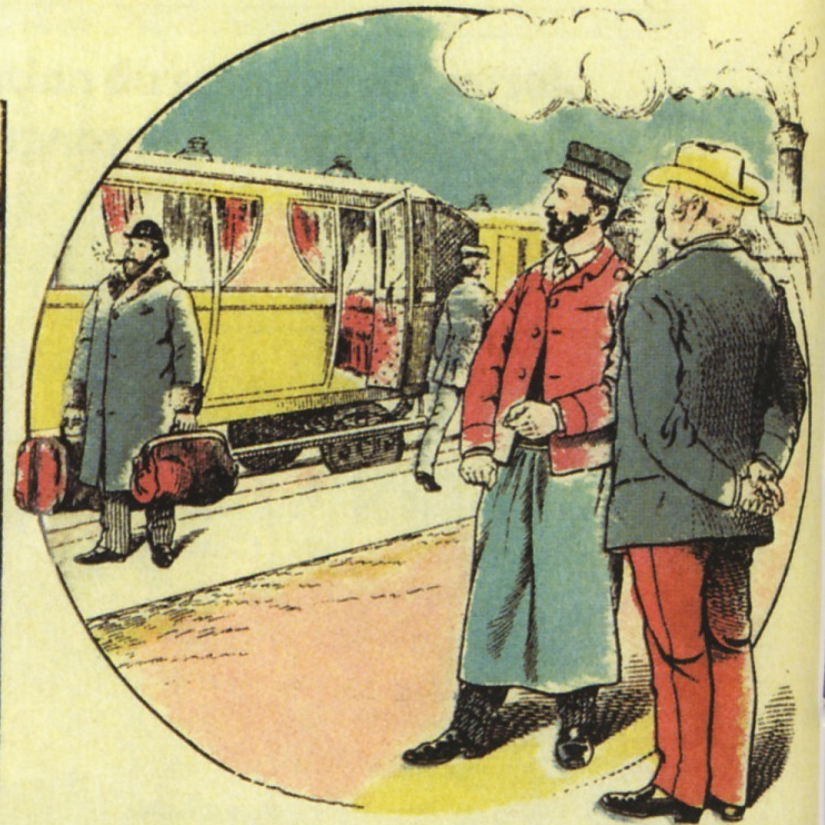
=> Un idéal républicain en débat?

Des scandales: Essor de l'antiparlementarisme



— C'est vrai! Mais ils font joliment les leurs!.. A preuve, Maincrochue, notre député... Quand nous avons eu la bêtise de le nommer, parce qu'il promettait de faire réduire les impôts, était-il maigre!..

— Plus que la bourrique à Mère Grenu... Et pas pour deux sous de crédit!



— Quelle bedaine, maintenant!.. Et des fourrures!!!..... Voyageant toujours en coupé-lit; et s'achetant fermes et maisons!

— Voyez-vous, m'sieu Landry, on ne me fera jamais croire qu'il s'est offert tout ça avec sa paye de député.

1- La République « des opportunistes » (1879-1886).

Rappel: élections législatives de 1877.

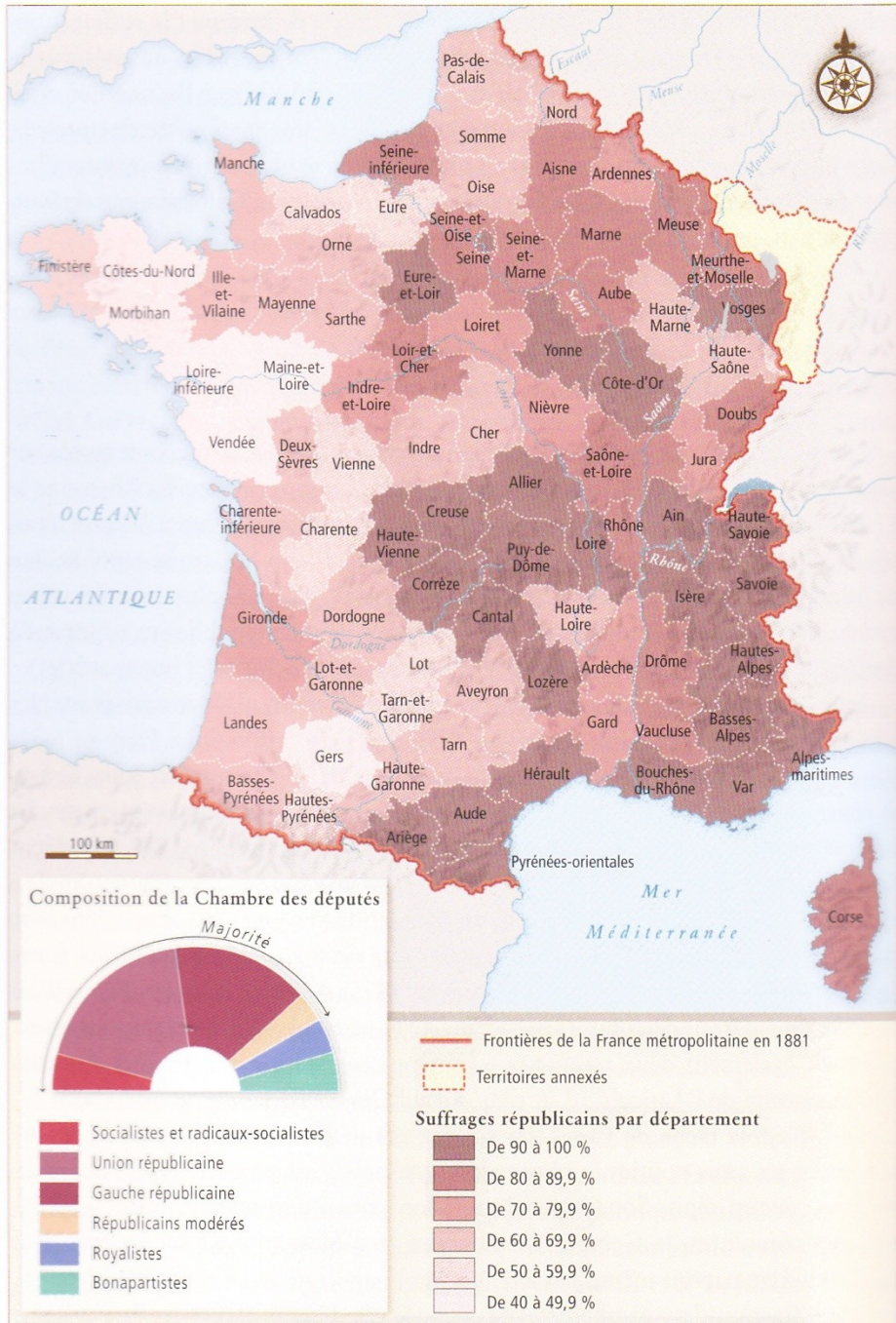
313 républicains.

49 divers droite.

104 bonapartistes.

11 orléanistes.

44 légitimistes.



46 bonapartistes.
 42 royalistes de tout bord.

=> 457 républicains.

Le Petit Journal

TOUS LES JOURS
Le Petit Journal
5 Centimes

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

TOUS LES DIMANCHES
Le Supplément Illustré
5 Centimes

Cinquième Année
SABEDI 19 AOUT 1893
N° 143



CLÉMENCEAU
Le pas du commandite

Le Petit Journal

TOUS LES JOURS
Le Petit Journal
5 Centimes

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

TOUS LES DIMANCHES
Le Supplément illustré
5 Centimes

Cinquième Année

LUNDI 2 JUILLET 1894

N° 189



ASSASSINAT DU PRÉSIDENT CARNOT
LE CRIME

2

L'assassinat du président de la République
Sadi Carnot par un anarchiste italien, le 24 juin 1894

Le Petit Journal

Le Petit Journal
Publié tous les jours
à Paris, 10, rue de la Harpe

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages - Cinq centimes

ABONNEMENTS
Paris 100 fr. par an
Province 110 fr. par an
Etranger 120 fr. par an

1000000

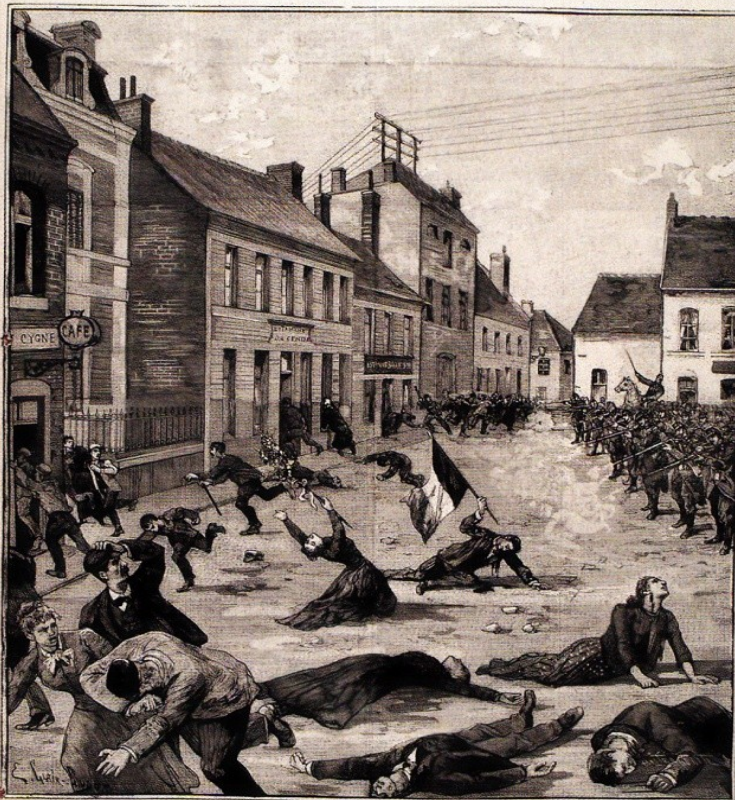
LE MARDI 15 JANVIER 1900

Page 57



LE TRAITRE

DETRONQUÉ D'AITRE Dreyfus



LES ÉVÉNEMENTS DE FOURMIES

(D'après les photographies de M. Perron)

Prix de Vente : 75 cent.

SAMEDI 9 MAI 1891

4^e Année. — N° 2325



LES ÉVÉNEMENTS DE FOURMIES. — L'intérieur de l'estaminet de la Bague-d'Or au moment des coups de feu.

D'après des croquis pris sur place par nos reporters spéciaux, MM. de Noailles et Clair-Guyot.

LES ÉVÉNEMENTS DU 1^{er} MAI 1891 À FOURMIES VUS PAR LA PRESSE

COUVERTURES DU SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ DU *PETIT PARISIEN* (17 MAI 1891) ET DE *L'ILLUSTRATION* (9 MAI 1891)

À GAUCHE, LA GRAND-PLACE ; À DROITE, L'INTÉRIEUR DE L'ESTAMINET DE LA BAGUE-D'OR AU MOMENT DES COUPS DE FEU

© Collection Kharbine-Tapabor

AUX JEUNES MORTES DE FOURMIES...

On lit dans *Le Temps*¹ "qu'au premier

On aurait évoqué 89 et les immortels principes, l'égalité devant la loi, les droits

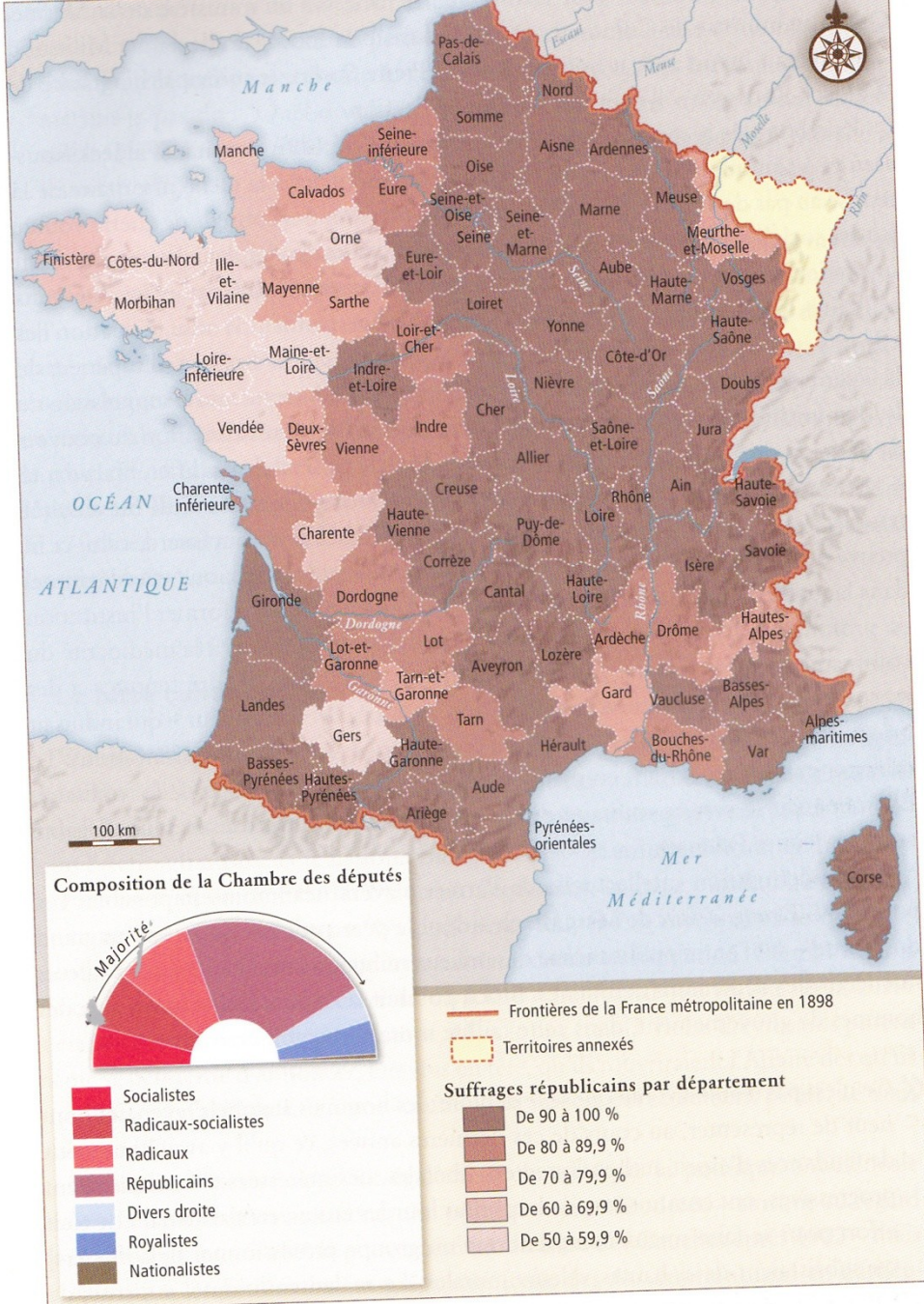
C'est drôle; elle n'a point pensé à cela, la supérieure des Sœurs de la Compassion,

2- La République « radicale » (1896-1914).

Rappel: élections législatives de
1881.

372 républicains modérés.

43 républicains « radicaux-
socialistes ».



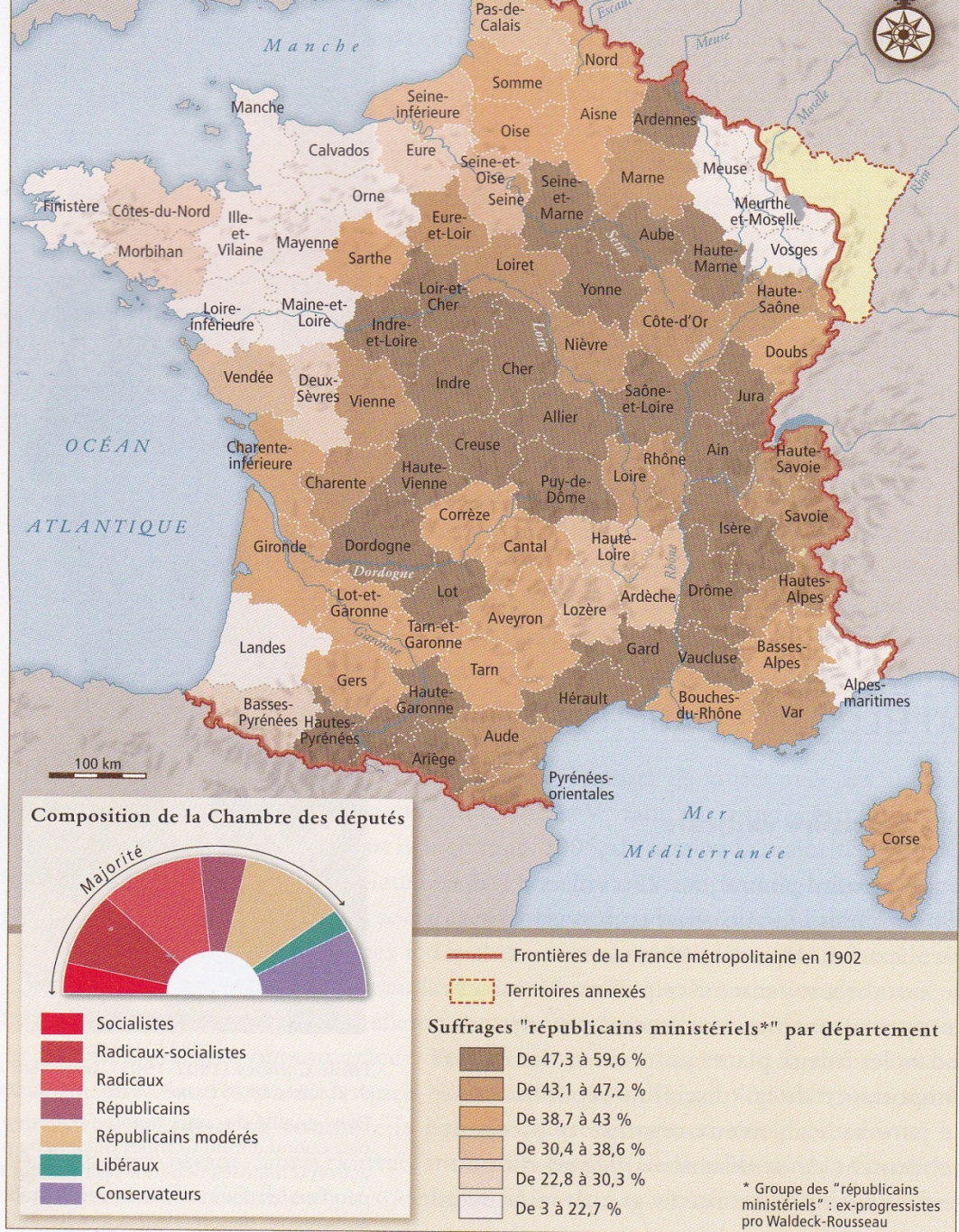
Les élections législatives du 8 mai 1898

254 républicains
« modérés ».

104 républicains
« radicaux ».

74 républicains
« socialistes indépe
ndants ».

57 républicains
« socialistes ».



62 républicains modérés.

129 républicains « radicaux ».

104 républicains « socialistes indépendants ».

43 républicains « socialistes ».

« Ce que nous appelons **le Parti radical et radical-socialiste** n'est plus un parti au sens étroit du mot. C'est la démocratie française elle-même tendant à s'organiser dans la liberté et dans la paix. [...]

Le Parti radical a **une doctrine politique**. Il va de soi que c'est la doctrine républicaine. Mais la République qu'il a en vue est la **République démocratique** qui, seule, permet à tous les citoyens de rechercher ensemble, sans privilège pour aucune catégorie d'entre eux, **les arrangements légaux** les plus propres à réaliser ce gouvernement de raison.

Le Parti radical a une doctrine sociale. Et cette doctrine se résume en ce mot: l'association. ***Il ne croit pas, en effet, que le bien de la nation puisse se réaliser définitivement par la lutte des individus et des classes***, pas plus que le bien de l'humanité par la lutte des nations. [..;]

Réforme fiscale et assurance sociale, ce sont donc bien les deux articles essentiels et inséparables par lesquels se caractérise la politique immédiate de notre parti. »

Léon Bourgeois, préface à *La politique radicale* de Ferdinand Buisson, 1908.

Le Petit Parisien

TOUS LES JOURS
Le Petit Parisien
5 CENTIMES

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

TOUS LES SAMEDIS
SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE
5 CENTIMES

DIRECTION : 18, rue d'Enghien, PARIS



gettyimages | 25 YEARS
Leemage

BERTRAND DÉDÉ

LA GREVE DES MINEURS DE CARMAUX

144847393 Les Gendarmes affichent l'arrêté du Préfet interdisant les attroupements



N° 211
MAY 1895

L'Assiette au Beurre

50
Centimes

grandjean

BERNARD
NAUDIN

grandjean

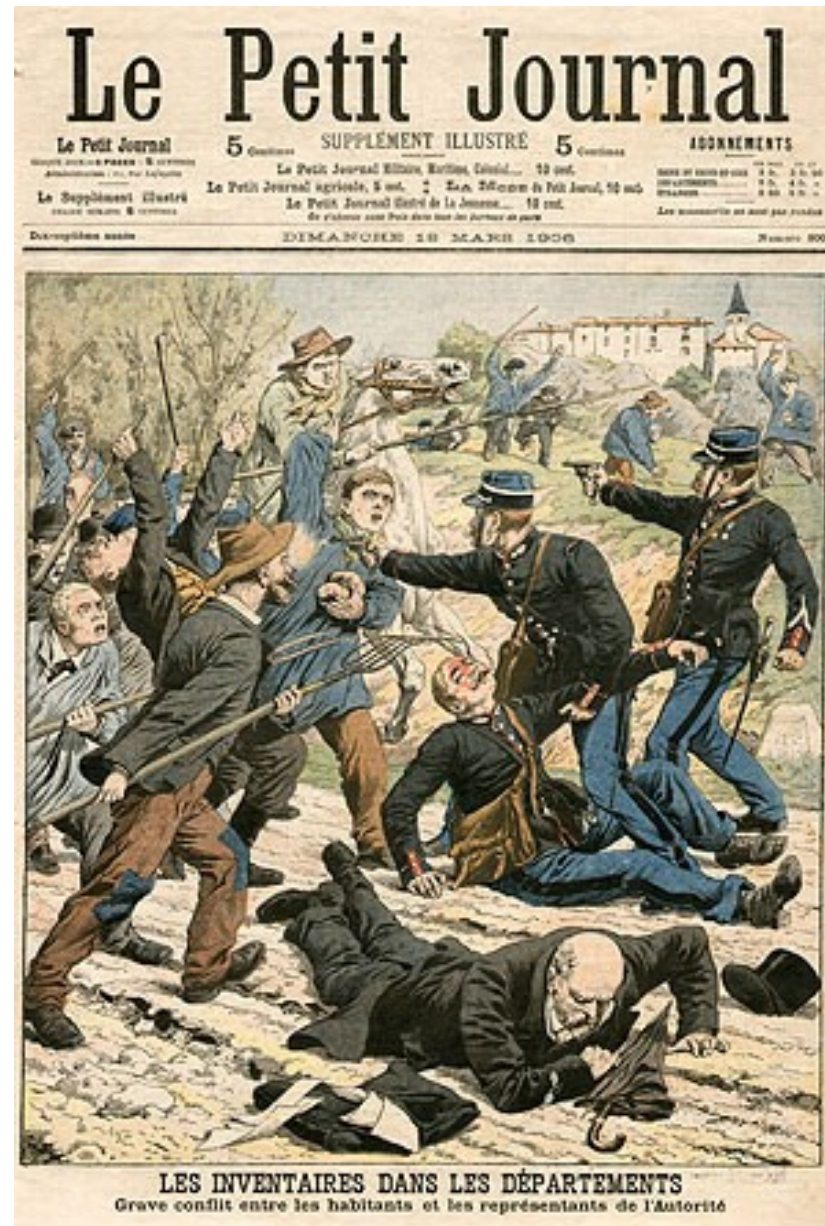
Article 1 – La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2 – La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

Loi de séparation des Églises et de l'État,
9 décembre 1905 (extraits).

3 La laïcité de l'État

Depuis 1905, la République française est un État laïc, dans lequel la religion reste du domaine privé.



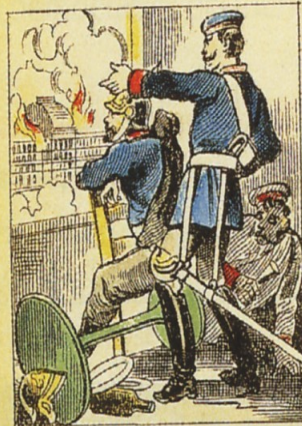
II- Une culture républicaine en construction: exclure ou intégrer?

A- Le sabre et le tableau noir: les outils de l'intégration républicaine.

1- Deux réformes à l'ordre du jour une fois la paix rétablie.

POLITIQUE POPULAIRE

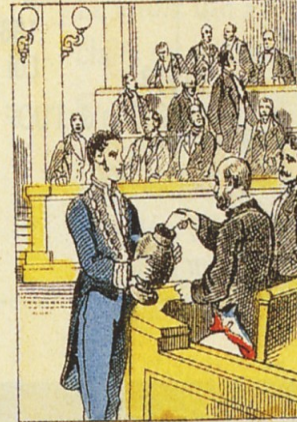
CE QU'A FAIT LA RÉPUBLIQUE



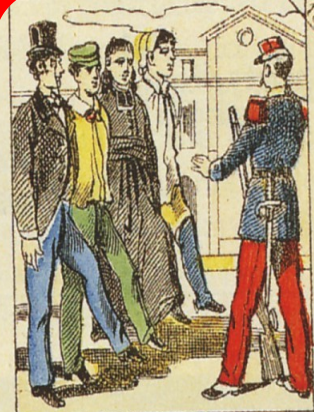
Voilà ce que nous avait légué l'Empire: Le Prussien ivre regardant brûler Paris.



La République a d'abord libéré le territoire: chaque Français lui a apporté son obole et tous les peuples de la terre lui ont apporté leur **crédit**.



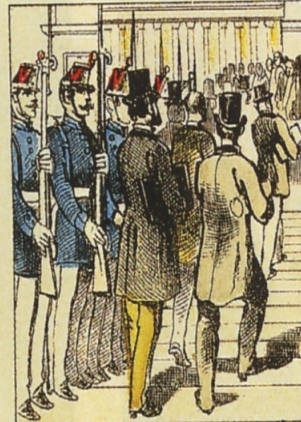
La République nous a donné la paix réelle, car c'est la chambre de nos Députés et non plus un seul homme qui peut déclencher la guerre.



Elle nous a donné l'Égalité de tous devant la Conscription: Bourgeois, Ouvriers, Instituteurs, Prêtres et Paysans, tous sont égaux à la caserne.



La République a mis fin aux entreprises des anciens partis que les derniers efforts de leur luttes intestines ont rendus désormais impuissants.



La République a rendu Paris au Parlement, et le Parlement à Paris.



Par un acte de clémence et de prévoyance politique, l'Administration a jeté un voile sur les restes de nos discordes civiles sans faire courir de péril à l'ordre Républicain.



Son effort de prédilection s'est porté sur les lois d'éducation nationale, le budget des Ecoles a été doublé, et l'instruction de tous assurée.

« Ce qu'a fait la République »

À l'occasion des élections législatives de décembre 1881, les Républicains publient des images d'Épinal destinées à vanter les réalisations de la jeune République auprès des électeurs.

Loi de 1871: service militaire sur tirage au sort (1 ou 5 ans) et avec exemption.
=> 450 000 soldats.

Loi de 1879: service militaire pour tous de 2 ans avec exemption.

Loi de 1889: service porté à 3 ans et fin des exemptions.

Loi de 1905: service ramené à 2 ans.
=> 550 000 soldats.

1879: création de deux ENS par
département.

Février 1881: création des lycées
pour filles.

Juin 1881: école gratuite.

1882: école laïque et obligatoire.

*2- Des valeurs communes qui construisent
une « culture républicaine »?*

Schéma simplifié de l'enseignement public en France à la fin du XIX^e siècle

Âge	Enseignement secondaire (payant)	Enseignement primaire (gratuit, laïc et obligatoire pour les filles et les garçons à partir de 1882)		Enseignement technique (gratuit)
	Maths; Philo			
16 ans	1 ^e	Enseignement primaire supérieur		Enseignement technique
	2 ^e			
	3 ^e			
13 ans	4 ^e	Cours préparatoire		Cours préparatoire
	5 ^e			
11 ans	6 ^e		Cours supérieur	
	Classes élémentaires	Cours moyen		
		Cours élémentaire		

1- Quelles sont les inégalités qui apparaissent dans ce système scolaire?

2- Sachant qu'elles sont perçues comme parfaitement « républicaines », comment les expliquer?



Photo n°1 et2:
pourquoi
l'école
enracine-t-elle
la République?



- bâtiments?
- Mixité?
- Matériel
pédagogique?

L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

1. ÉCOLE DE GARÇONS ET MAIRIE DE MONTECHEROUX (DOUBS)

CARTE POSTALE COLORIÉE, VERS 1910

© Archives départementales du Doubs

2. UNE ÉCOLE EN GRANDE KABYLIE, VERS 1890

© Fonds Algérie/Photothèque Hachette Livre

Le tour de France par deux enfants



Les opinions politiques des officiers français

Catégorie	Total	Conservateurs Bonapartistes Rovalistes		Libéraux Républicains		Neutres indifférents		Opinion inconnue	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
1. Grades									
Général	18	9	50	7	39	2	11		
Colonel	11	4	36,5	5	45,5	2	18		
Lieutenant colonel	19	7	37	12	63				
Commandant	51	11	21,5	37	72,5	3	6		
Capitaine	132	47	36	77	58	6	5	2	
Lieutenant	43	18	42	24	56				
Total.....	274	96	35	162	59	14	5	2	1
2. Arme									
État-major	68	29	43	38	58			1	
Infanterie	53	10	19	38	72	5	9		
Cavalerie	60	35	58	19	32	6	10		
Artillerie	44	7	16	36	82				
Génie	31	6	19	24	78			1	
Intendance	6	1		5					
Officiers d'administration	10	1		9					
Service de santé	20			19				1	
Total.....	292	89	30,5	188	64,5	12	4	3	
Institutions militaires									
Ministère de la Guerre	22	10	45,5	8	36,5	4	18		
Etat-major général	54	20	37	34	63				
Attachés militaires à l'étranger	10	9	90	1	10				
École supérieure de guerre	31	5	16	24	77,5	2	6,5		
École polytechnique	14	4	29	10	71				
École spéciale militaire de St-Cyr	52	16	31	33	63	2		1	
École d'application de Fontainebleau.	45	4	9	40	89			1	
Génie, artillerie									
École de cavalerie (Saumur)	54	27	50	21	39	5	9	1	
Prytanée militaire (La Flèche)	13	3	23	9	69	1			
École d'administration de Vincennes	8		8						
École de médecine et de pharmacie militaire	8		8						
Totaux.....	311	98	32	196	63	14	4	3	1

Source : D'après Bédarida (François), « L'armée et la République : les opinions politiques et les officiers français en 1876-1878 », *Revue historique*, 1964, t. CCXXXII, p. 147.



“HONNEUR ET PATRIE” : SOUVENIR DU SERVICE MILITAIRE, 1910

CARTE POSTALE SOUVENIR DU 71^e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE SAINT-BRIEUC (CÔTES D'ARMOR)

© MEPL/Rue des Archives

LES BATAILLONS SCOLAIRES

Art. 1^{er} – Tout établissement public d’instruction primaire ou toute réunion d’écoles publiques comptant 200 à 600 élèves âgés de 12 ans et au-dessus pourra, sous le nom de *bataillon scolaire*, rassembler ses élèves pour les exercices gymnastiques et militaires pendant toute la durée de leur séjour dans les établissements d’instruction. [...]

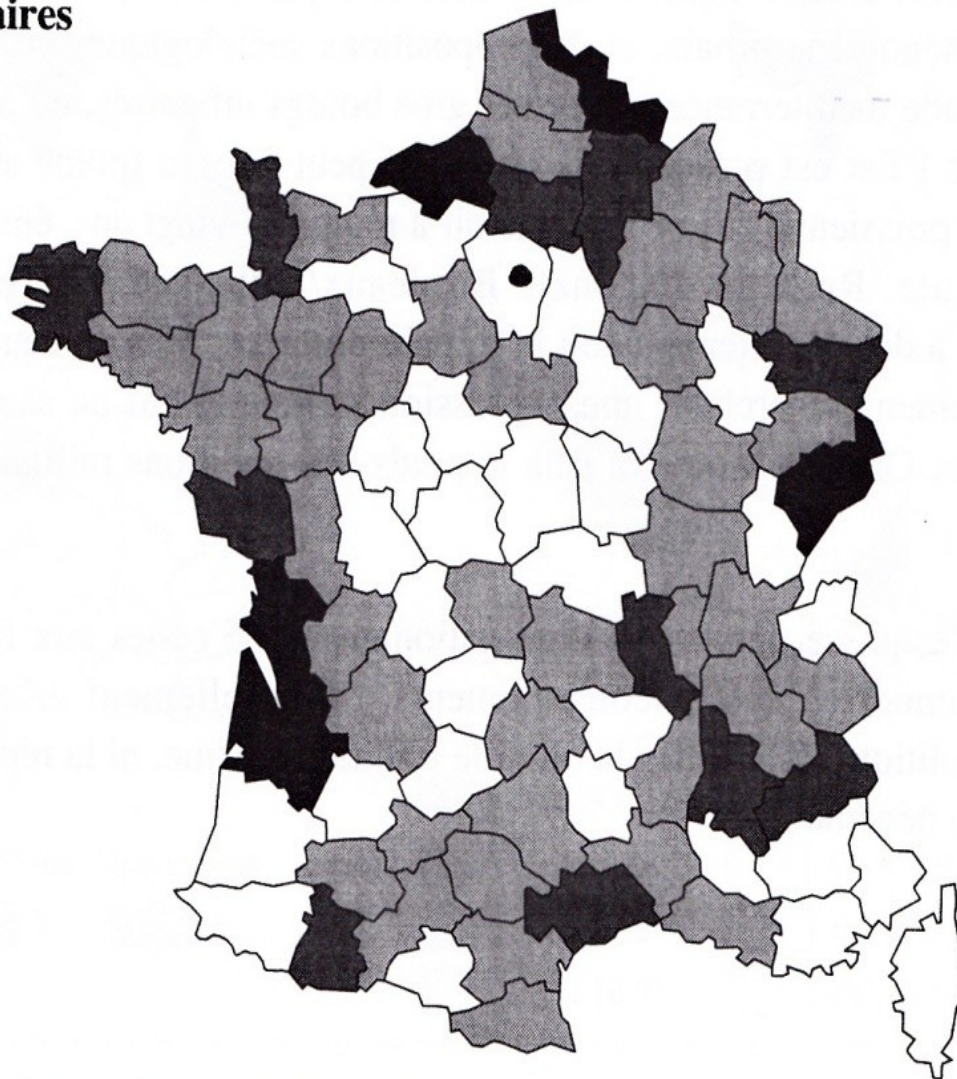
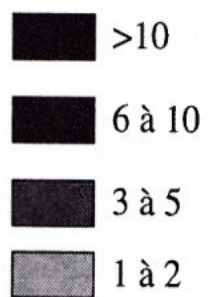
Art. 8 – Un maître au moins de chaque établissement scolaire dont les élèves font partie du bataillon devra assister aux réunions du bataillon. Ces réunions auront toujours lieu, sauf autorisation spéciale de l’inspecteur d’académie, en dehors des heures de classe réglementaires.

Art. 9 – Le bataillon scolaire ne pourra être armé que de fusils conformes à un modèle adopté par le ministre de la Guerre et poinçonnés par l’autorité militaire. Ces fusils devront présenter les trois conditions suivantes : n’être pas trop lourds pour l’âge des enfants ; comporter tout le mécanisme du fusil de guerre actuel ; n’être pas susceptibles de faire feu, même à courte portée. [...]

Art. 11 – Aucun uniforme ne sera obligatoire. Les uniformes qui pourraient être adoptés par les bataillons scolaires devront être autorisés par le ministre de l’Instruction publique.

Décret relatif à l’instruction militaire et à la création de bataillons scolaires, 6 juillet 1882.

Les bataillons scolaires



B- Les exclus de la République.

*1- une impossible citoyenneté
féminine.*

« L'action féministe », Le Petit Journal, 17 mai 1908

Le Petit Journal

Le Petit Journal
CHACUN AN — 6 PAGES — 5 CENTIMES
Administration : 52, rue Lafayette
Les manuscrits ne sont pas rendus
Dix-neuvième Année

5 CENTIMES SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 5 CENTIMES

Le Petit Journal agricole, 5 cent. — La Mode du Petit Journal, 10 cent.
Le Petit Journal illustré de la Jeunesse, 10 cent.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ABONNEMENTS
PAR AN
SEINE ET SEINE-ET-OISE... 2 fr. 50 c.
DEPARTEMENTS... 2 fr. 40 c.
ÉTRANGER... 2 fr. 50 c.

DIMANCHE 17 MAI 1908

Numéro 913



L'ACTION FÉMINISTE

Les « suffragettes » envahissent une section de vote et s'emparent de l'urne électorale

La révolution des mentalités : la science-fiction... de la Belle Epoque.

**Les femmes et
l'automobile : peu
d'avenir.**

« Un célèbre médecin de New-York recommande à ses patientes nerveuses la conduite automobile, car elle est "une admirable école de sang froid". Cependant, pour les femmes distraites, les plus nombreuses, elles sont irrécupérables. [...] "Le XX^e siècle [...] verra passer entre les mains des femmes les professions de médecins, d'avocats, de professeur, d'écrivain, de chimiste, mais de chauffeuses gagnant leur vie dans l'exercice de leur métier paraissent aussi invraisemblables que les femmes astronomes et les femmes ingénieurs". »

Article paru dans *Le Figaro*, 5 août 1904.

**Vignettes publicitaires de 1910 :
le monde en l'an 2000.**

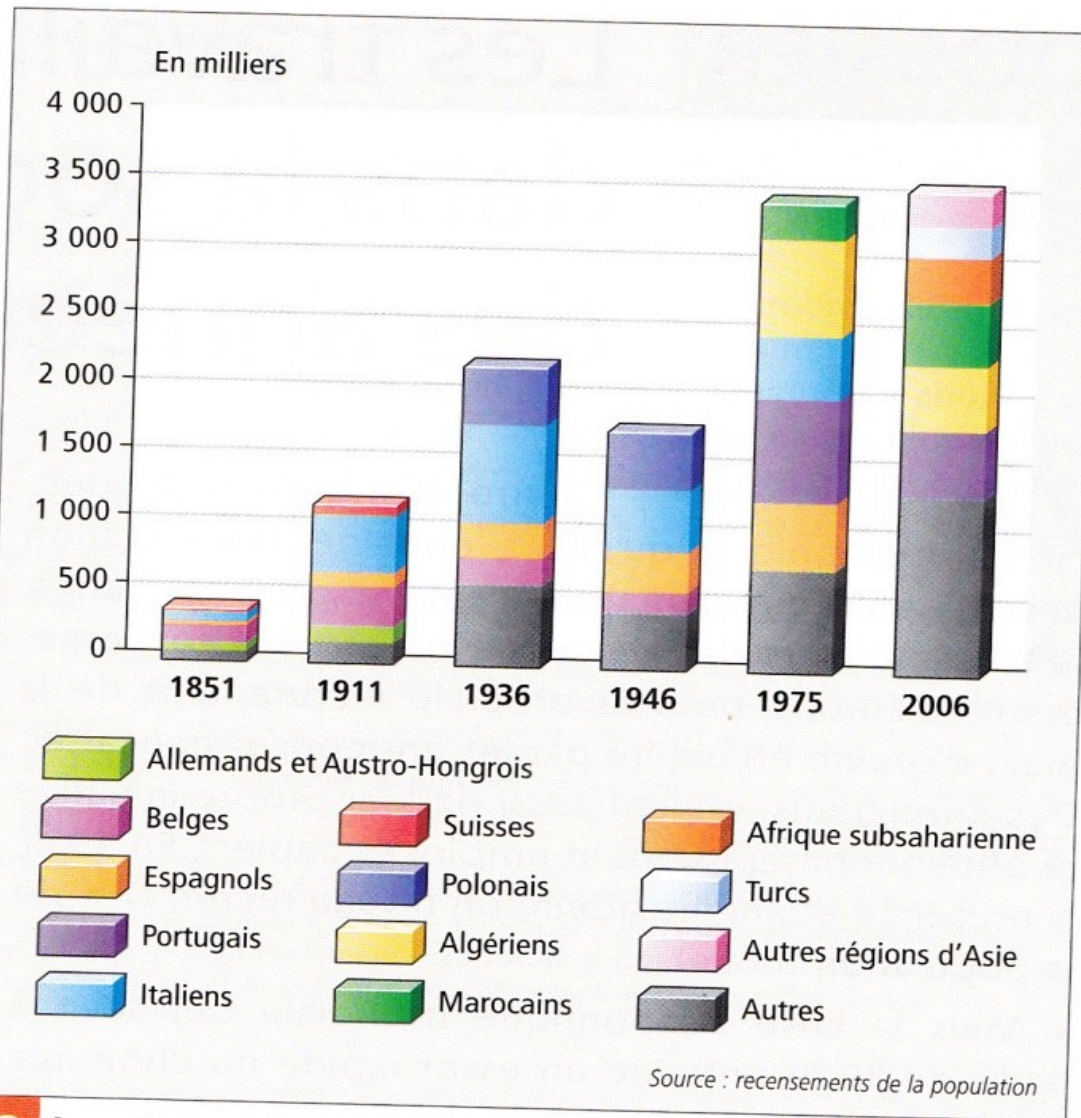
L'agent volant.



Chauffage au radium.



*2- Une citoyenneté de plus en plus perméable
entre citoyens et étrangers.*



3 Les étrangers en France de 1851 à nos jours

3- Les ouvriers en cours d'intégration.



la grève

BERNARD
NAUDIN

Grandjean

- 1- Présentez le document.
- 2- Identifiez les deux groupes qui se font face. Que voit-on en arrière-plan?
- 3- Identifiez les deux drapeaux portés par les manifestants.
- 4- Que symbolise l'ombre projetée au 1^{er} plan?
- 5- Quelle est l'opinion de l'auteur de la caricature et du journal? Justifiez.
- 6- Pourquoi peut-on dire au final que la « question sociale » est d'actualité à cette époque?

Le Petit Parisien

TOUS LES JOURS
Le Petit Parisien
5 CENTIMES

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

TOUS LES SAMEDIS
SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE
5 CENTIMES

DIRECTION : 18, rue d'Enghien, PARIS



LES ÉVÉNEMENTS DE FOURMIES

(D'après les photographies de M. Perron)

L'ILLUSTRATION



LES ÉVÉNEMENTS DE FOURMIES. — L'intérieur de l'estaminet de la Bague-d'Or au moment des coups de feu.

D'après des croquis pris sur place par des voyages spéciales, MM. de Heesen et Clap-Guyot.

LES ÉVÉNEMENTS DU 1^{er} MAI 1891 À FOURMIES VUS PAR LA PRESSE

COUVERTURES DU SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ DU *PETIT PARISIEN* (17 MAI 1891) ET DE *L'ILLUSTRATION* (9 MAI 1891)

À GAUCHE, LA GRAND-PLACE ; À DROITE, L'INTÉRIEUR DE L'ESTAMINET DE LA BAGUE-D'OR AU MOMENT DES COUPS DE FEU

A MONTROUGE

PAR ARISTIDE BRUANT

The image shows a page from a music book. On the left, there is a musical score for the song 'A Montrouge' by Aristide Bruant. The score includes a piano introduction, a vocal line with lyrics, and a guitar accompaniment. The lyrics are divided into five stanzas (I to V). On the right, there is a detailed illustration by Alexandre Steinlen. It depicts a man in a white jacket and dark trousers walking down a street at night. He is carrying a suitcase and looking back over his shoulder. In the background, other figures are visible, including a woman in a long dress and a man in a dark coat. The street is lit by a street lamp, and the scene is rendered in a sketchy, expressive style characteristic of Steinlen's work.

Chant

Mon daron voyait tout en noir,
L'f'sait l'croq'mort dans *L'Assommoir*
C'est pour ça qu'on l'app'lait Basouge,
À Montrouge.

II

J'en connais qui voient tout en blanc,
I's en boulott'nt, i's ont pas d'sang!
Moi j'en ai, mais j'vois tout en rouge
À Montrouge.

III

C'est mon blot, moi, v'là mon pépin...
J'saigne un goncier comme un lapin...
Ya pas gras, les nuits qu'Bibi bouge
À Montrouge.

IV

J'ai l'foi chaud, dans ma peau j'sing bout,
Quand j'vois roug'dans l'noir ej'crèv'tout!
Gare au pant' qui veut suivr'ma gouge
À Montrouge.

V

C'est Rosa... j'sais pas d'où qu'a vient,
Alle a l'poil roux, un'têt'de chien...
Quand a'passe on dit v'là la Rouge,
À Montrouge.

Quand a'tient l'michet [client] dans un coin,
Moi j'suis à côté... pas ben loin...
Et l'lend'main l'sergot [sergent de ville]
trouv'du rouge
À Montrouge.

LES APACHES : À MONTROUGE, CHANSON PAR ARISTIDE BRUANT

PAROLES ET MUSIQUE PUBLIÉES DANS *GIL BLAS*, 10 AVRIL 1892. ILLUSTRATION D'ALEXANDRE STEINLEN

© Collection Kharbine-Tapabor

Mon daron [père] voyait tout en noir,
L'f'sait l'croq'mort dans *L'Assommoir*
C'est pour ça qu'on l'app'lait Basouge,
À Montrouge.

J'en connais qui voient tout en blanc,
I's en boulott'nt, i's ont pas d'sang!
Moi j'en ai, mais j'vois tout en rouge,
À Montrouge.

C'est mon blot [travail], moi, v'là mon
pépin :
J'saigne un goncier [homme, bourgeois]
comme un lapin...
Y a pas gras les nuits qu'Bibi bouge,
À Montrouge.

J'ai l'foi'chaud, dans ma peu l'sang bout,
Quand j'vois roug'dans l'noir ej'crèv'tout!
Gare au pant'[pantalon, mec] qui veut
suivr'ma gouge [femme, prostituée],
À Montrouge.

C'est Rosa...
J'sais pas d'où qu'à vient,
Alle a l'poil roux, un'têt'de chien...
Quand a'passe on dit v'là la Rouge,
À Montrouge.

Quand a'tient l'michet [client] dans un coin,
Moi j'suis à côté... pas ben loin...
Et l'lend'main l'sergot [sergent de ville]
trouv'du rouge
À Montrouge.

C- Le fait religieux sous la IIIe République: les catholiques et la République.

1- « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! ».

Discours de Gambetta contre l'Eglise (16 novembre 1871).

« La société de 89 a pour principal objectif de faire dépendre le système politique et social de l'idée de la suprématie de la raison sur la grâce, de l'idée de la supériorité de l'état de citoyen sur l'état d'esclave. Au lieu de la doctrine romaine, qui habitue l'esprit à l'idée d'une Providence mystérieuse qui a seule le secret de ses faveurs et de ses disgrâces, qui enseigne que l'homme n'est dans la main de Dieu qu'un jouet, la Révolution enseigne la souveraineté de la Raison, l'autorité et la responsabilité des volontés humaines, la liberté de l'action, et trouve la cause des souffrances, des malheurs de l'humanité, dans l'ignorance ou les fautes des hommes. Depuis quatre-vingts ans, ces deux systèmes sont en présence ; ils se sont partagé les esprits et ont entretenu au cœur même de la société un antagonisme, une guerre acharnée qui explique, pourquoi, faute d'unité dans l'enseignement, nous roulons, sans pouvoir jamais nous fixer, de la révolte à la compression, de l'anarchie à la dictature⁵⁶. »

2- Des catholiques réticents à adhérer aux valeurs républicaines.

Article 1 – La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2 – La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

Loi de séparation des Églises et de l'État,
9 décembre 1905 (extraits).

3 La laïcité de l'État

Depuis 1905, la République française est un État laïc, dans lequel la religion reste du domaine privé.



"L'inventaire", 1906

L. Fleury, caricature publiée dans *La semaine politique satirique*, 17 février 1906 © Collection Dupondt/AKG Images

**=> *L'enracinement d'une culture
républicaine...***

Lamartine, *Histoire de la révolution de 1848*.

« Au lever du soleil, les populations recueillies et émues de patriotisme se formèrent en colonnes à la sortie des temples, sous la conduite des maires, des curés, des instituteurs, des juges de paix, des citoyens influents, s'acheminèrent par villages et hameaux, aux chefs-lieux d'arrondissement, et déposèrent dans les urnes sans autre impulsion que celle de leur conscience [...]. »



▲ *Le plébiscite, caricature de Daumier, Paris, B.N.*
- M'sieu l'maire quoi donc que c'est qu'un bibiscite ?
- C'est un mot latin qui veut dire oui.

« Tout ce qui restait de l'Ancien Régime fut pour jamais détruit. En 1830, le triomphe de la classe moyenne avait été si définitif et si complet que tous les pouvoirs politiques, toutes les franchises, toutes les prérogatives, le gouvernement tout entier se trouvèrent renfermés et comme entassés dans les limites étroites de cette bourgeoisie. »

Alexis de TOCQUEVILLE (1805-1859), *Souvenirs*.

Appel de Belleville par Gambetta, 1869.

" Ce monde de petits propriétaires, de petits industriels, de petits boutiquiers a été suscité par le mouvement économique que je viens d'indiquer ; car il ne faut pas oublier que le régime impérial a hérité ou plutôt a confisqué cette accumulation de forces, a bénéficié de ce réservoir d'éléments, de ces ressources morales et matérielles que rassemble le cours normal des événements. Tous ces éléments sont entrés successivement en œuvre, et c'est ainsi que se sont créées, formées ces nouvelles couches sociales dont j'ai salué un jour l'avènement. Messieurs, j'ai dit les nouvelles couches, non pas les classes : c'est un mauvais mot que je n'emploie jamais. Oui, une nouvelle couche sociale s'est formée. [...] Ce sont ces couches nouvelles qui forment la démocratie ; elles ont le droit de se choisir, de se donner le meilleur gouvernement, c'est-à-dire la forme de gouvernement la mieux appropriée à leur nature, à leurs tendances et à leurs intérêts. Dans la démocratie, c'est-à-dire dans un état politique où le travail doit tout dominer - car dans les Temps modernes le travail est le grand agent de richesse, de paix et de bonheur -, dans un état social où le plus grand nombre des travailleurs est déjà propriétaire, où, sur 10 millions d'électeurs, 8 millions sont astreints au paiement des cotes foncières, il était sûr que, dès que ces hommes seraient investis du droit de se donner un gouvernement, ils choisiraient la République, parce que démocratie et République sont associées comme la cause et l'effet. (" *Très bien! Bravo ! bravo ! " Applaudissements prolongés.*) "

Discours de Belleville de Gambetta en 1869.

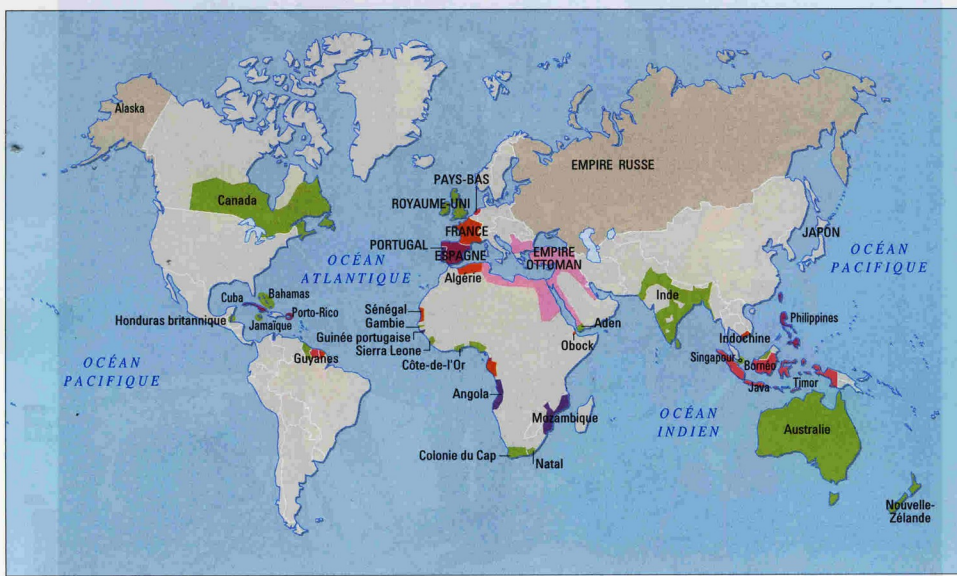
« Comme vous, je pense que la France, siège d'une démocratie indestructible, ne rencontrera la liberté, la paix, l'ordre, la justice, la prospérité matérielle et la grandeur morale que dans le triomphe des principes de la Révolution Française.

Comme vous, je pense qu'une démocratie régulière et loyale est par excellence le système politique qui réalise le plus promptement et le plus sûrement l'émancipation morale et matérielle du plus grand nombre et assure le mieux l'égalité sociale dans les lois, dans les faits et dans les mœurs. »

III- L'universalisme de la République à l'épreuve des faits.

A- République colonisatrice, Français colonisateurs?

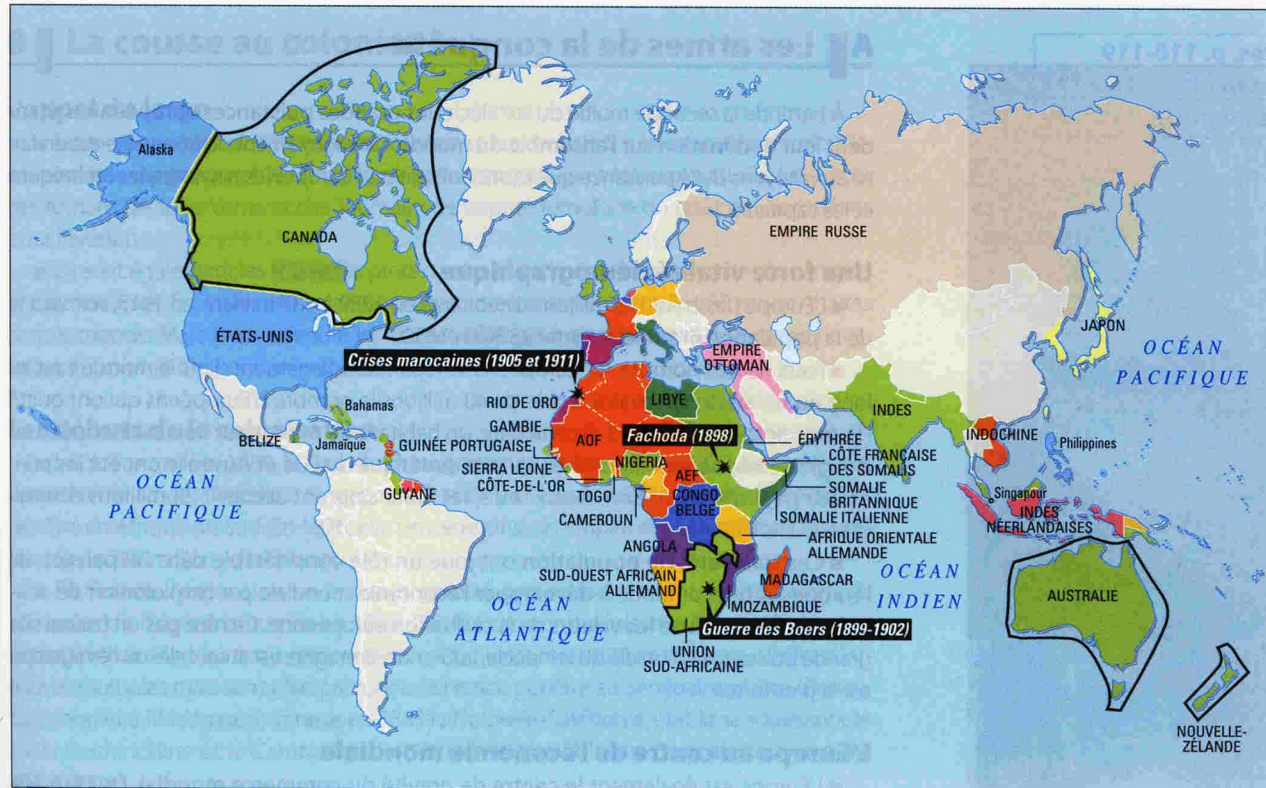
1- Pourquoi coloniser?



Empires coloniaux

- | | | |
|-------------------------------------|-------------------------|------|
| Empire français | Empire anglais | Empi |
| AOF : Afrique occidentale française | Empire italien | Empi |
| AEF : Afrique équatoriale française | Empire belge | Empi |
| | Possessions américaines | Poss |
-
- Cartes 2 et 3 :**
- * Rivalités coloniales
- Carte 3 :**
- Mandats (suite à la première Guerre mondiale)
 - SYRIE Pays sous mandat français
 - IRAK Pays sous m

1 Les empires vers 1860.



2 Les empires en 1914.

Ferry justifie la politique d'expansion coloniale.

« Au temps où nous sommes et dans la crise que traversent toutes les industries européennes, la fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché [...] la prédominance économique accompagne la prédominance politique. [...]

Messieurs, il y a un second point [...], c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question [...]. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures [...].

Est-ce que le recueillement qui s'impose aux nations éprouvées par des grands malheurs doit se résoudre en abdication ? [...] est-ce que, absorbés par la contemplation de cette blessure qui saignera toujours, ils laisseront tout faire autour d'eux ; est-ce qu'ils laisseront aller les choses ; est-ce qu'ils laisseront d'autres que nous s'établir en Tunisie, d'autres que nous faire la police à l'embouchure du fleuve Rouge ? [...] »

Jules Ferry, à la Chambre des Députés, 28 juillet 1885.

1°) Situer le document.

<p>A- Présentez le document.</p>	<p>Nature : Discours.....</p> <p>Source : Jules Ferry, ministre des affaires étrangères.....</p> <p>.....</p> <p>Date : 28 juillet 1885.....</p> <p>Contexte IIIe République Française, 15 ans après la guerre de 1870/1870, Révolution Industrielle.....</p> <p>Thème : La politique colonisatrice de la France......</p> <p>Destinataires : Les députés français, en particulier ceux hostiles à Jules Ferry.</p>
----------------------------------	---

2°) Comprendre et expliquer le document.

Questions.	Les informations du document.	Le rajout apporté par des connaissances personnelles.
<p>B- Quels sont les trois arguments développés par l'auteur pour justifier la colonisation ?</p>	<p>I.3 « un superflu de capitaux [...] c'est la création d'un débouché ». L'étroitesse du marché national pousse l'économie française à chercher de nouveaux débouchés pour les marchandises et les capitaux (contexte de crise éco).</p> <p>I.10 « C'est le côté humanitaire et civilisateur ». Les Français sont convaincus d'une mission civilisatrice du fait de leurs supériorités politiques et technologiques. La France s'appuie pour cela sur les Droits de l'Homme de 1789!</p>	<p>I.3-4 « une population exubérante »? La vitalité démographique de l'Europe et de la France peut l'expliquer également mais avec une nuance.</p> <p>La France termine déjà sa transition démographique à la fin du 19e siècle et la croissance de sa population est 5 fois plus faible que celle des autres Etats européens: la France passe seulement de 35 à 40 millions d'habitants entre 1850 et 1914.</p>

I.13-15 « Rayonner sans agir [...] c'est abdiquer ». Par nationalisme, l'expansion outre-mer de la France devient source de prestige et de puissance internationale et compense la perte de l'Alsace-Lorraine en 1871.

3°) Dégager la portée du document, élargir l'information.

Question.	Les informations du document.	Le rajout apporté par des connaissances personnelles.
<p>C- Quel est l'objectif visé par le document ?</p> <p>Quel est l'intérêt d'un tel document ?</p>	<p>Présentation du discours: relations entre l'auteur et les destinataires? = Ferry s'exprime donc à l'a chambre des Députés dans le but de convaincre les députés de la nécessité de poursuivre l'expansion coloniale.</p> <p>L'objectif du document est donc de convaincre les indécis et les députés hostiles pour poursuivre l'aventure coloniale en France, donc de trouver une <u>majorité</u> parlementaire.</p> <p>L'intérêt est de rappeler 1°) que le colonialisme ne fait pas l'unanimité même si elle reçoit le soutien de la plupart des gouvernements de l'époque et 2°) que le colonialisme connaît cependant une accélération, une « chasse aux colonies » dans tout l'Occident à cette époque justement.</p>	<p>On peut aussi rappeler que le colonialisme reste une affaire de politiciens justement, l'opinion publique se sentant peu concernées par ce phénomène à l'époque.</p>

« Les races n'ont cessé de diverger depuis leur origine et sont désormais séparées les unes des autres par des caractères stables anatomiques et mentaux... L'écart mental entre deux races étant évalué d'après l'écart des civilisations, on peut se rendre compte qu'il ne suffit pas de quelques générations pour accomplir une transformation [...]. »

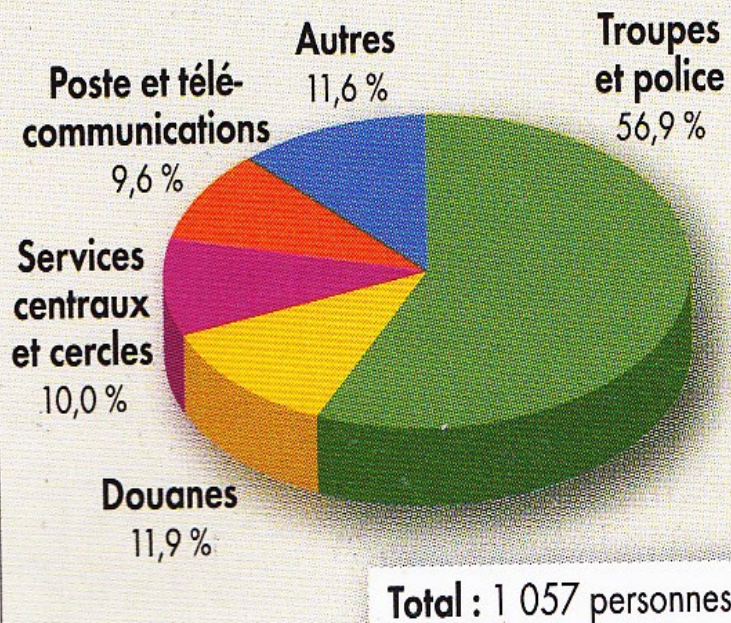
Léopold de Sausure (1866-1925, sinologue, astronome et officier de marine), dans *Psychologie de la colonisation française dans les rapports avec les sociétés indigènes*, 1899.

2- Comment coloniser?



Défenses d'éléphants destinées à l'impôt indigène, Congo, 1904.
L'illustration.

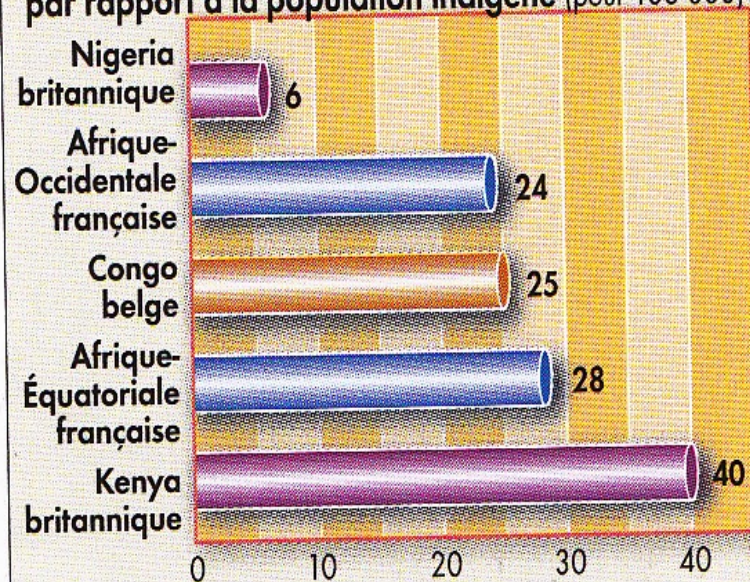
EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION AU DAHOMEY (1904)



Source : H. d'Almeida-Topor, *Histoire économique du Dahomey*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 1995.

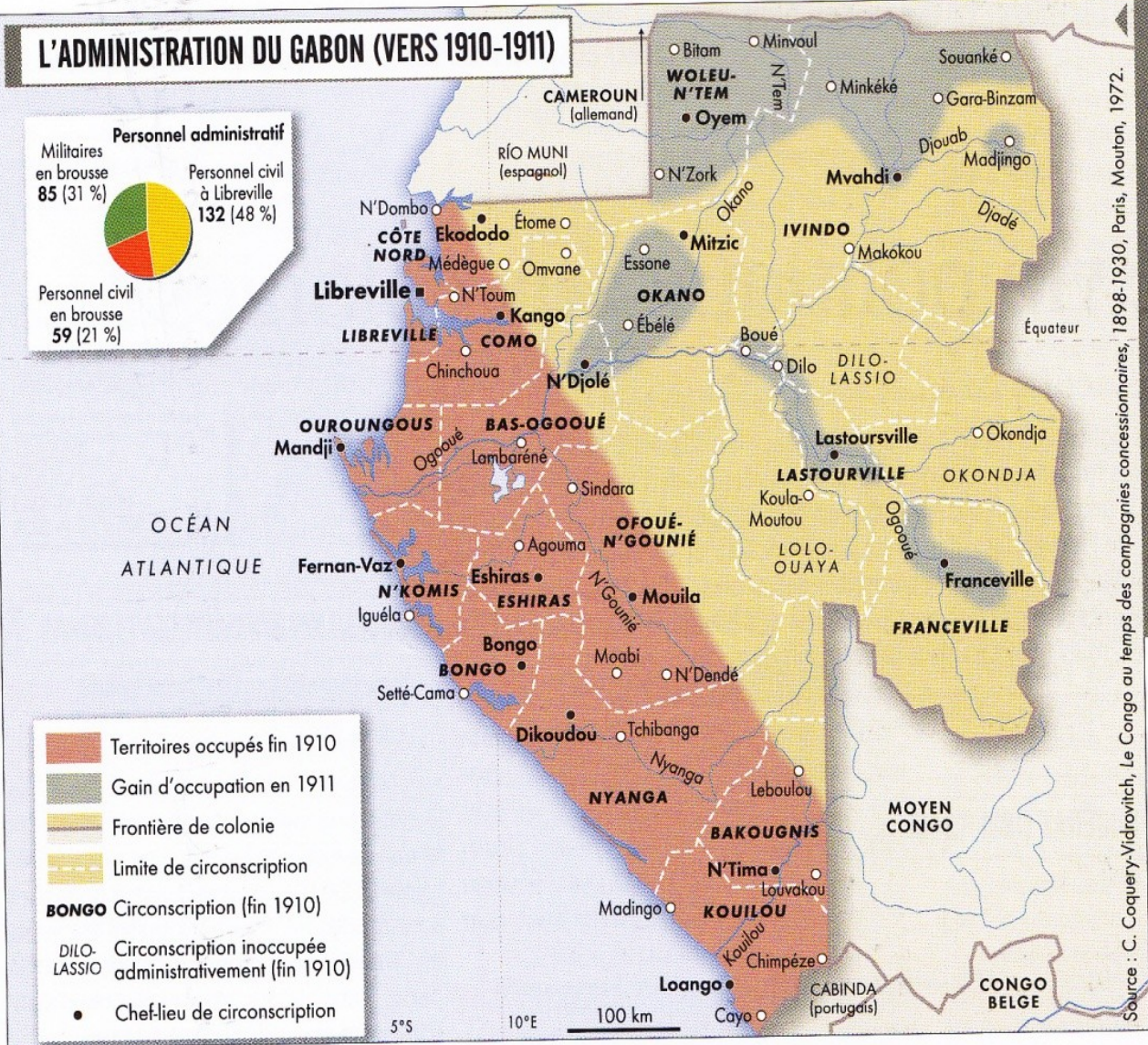
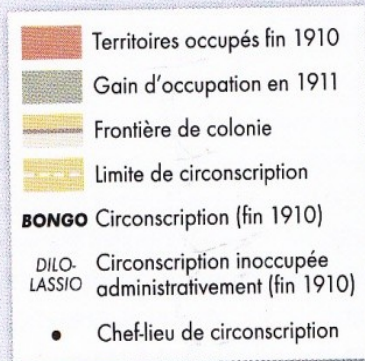
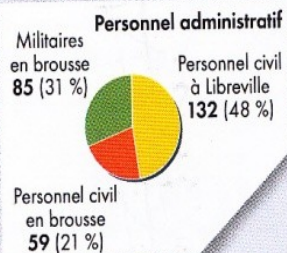
FONCTIONNAIRES EUROPÉENS EN AFRIQUE (ANNÉES 1930)

Proportion de fonctionnaires européens
par rapport à la population indigène (pour 100 000)



Sources : R. Delavignette, *Service africain*, Paris, Gallimard, 1946 ;
A. Kirk-Greene, *Britain's Imperial Administrators 1858-1966*,
New York, Palgrave, 2000.

L'ADMINISTRATION DU GABON (VERS 1910-1911)



UNE PRÉSENCE TRÈS CIRCONSCRITE

En 1910, seules les circonscriptions littorales de la colonie du Gabon sont à peu près contrôlées par les Français et payent l'impôt. L'occupation effective se concentre l'année suivante sur les circonscriptions intérieures du Woleu N'tem, parce qu'elles sont limitrophes de la colonie allemande du Cameroun. Près de la moitié du personnel administratif reste cependant groupé à Libreville.

Source : C. Coquery-Vidrovitch, Le Congo au temps des compagnies concessionnaires, 1898-1930, Paris, Mouton, 1972.

La colonisation vue par un colonisé.

L'administration coloniale, qui avait commencé par s'appuyer sur les chefferies traditionnelles, les évinça peu à peu ou les absorba en en faisant des « chefs de canton » soumis à son autorité [...]. La première mission de l'administration fut de recruter de gré ou de force tous les fils de chef pour les envoyer à l'école française et les doter d'une instruction élémentaire [...].

C'est à cette époque que débuta ce qu'on peut appeler la « colonisation économique » [...] le ministre des colonies, saisi par les chambres du commerce françaises, transmettait les *desiderata* de ces dernières au gouverneur général de l'AOF ou de l'AEF [...] au bout du circuit, les chefs de canton recevaient [...] l'ordre de fournir, selon les régions concernées, tant de tonnes d'arachide, de kapok, de coton ou de latex, ordre qu'ils répercutaient eux-mêmes aux chefs de village. [...]

Certes, la colonisation a existé de tous temps et sous tous les cieux, il est peu de peuples, petits ou grands, qui soient totalement innocent en ce domaine! ... Cela ne la justifie pas pour autant, et le principe en reste haïssable. [...] Cela dit, quand on réclame à cor et à cri la justice, l'honnêteté réclame qu'on la rende à son tour aux autres. Il faut accepter de reconnaître que l'époque coloniale a pu aussi laisser des apports positifs, en serait-ce entre autres, que l'héritage d'une langue de communication universelle grâce à laquelle nous pouvons échanger avec les ethnies voisines comme avec les nations du monde. A nous d'en faire le meilleur usage [...]. Sur le terrain, la colonisation, c'étaient avant tout des hommes et parmi eux, il y avait le meilleur et le pire [...]. Serait-il juste de frapper du même bâton des professeurs honnêtes, des médecins ou des religieuses dévouées, de hardis et savants ingénieurs, et d'un autre côté, quelques petits commandants mégalomanes et neurasthéniques qui, pour calmer leur nerf ou compenser leur médiocrité, ne savaient rien faire d'autre qu'asticoter, amender et emprisonner les pauvres « sujets français » et leur infliger des punitions à tour de bras?

Amadou Hampâté Bâ, *Oui, mon commandant! (Mémoire 2)*,
Actes Sud, Paris, 1994, p.434-438.

La colonisation vue par un colonisé.

1- Présentez l'auteur.

L'administration coloniale, qui avait commencé par s'appuyer sur les chefferies traditionnelles, les évinça peu à peu ou les absorba en en faisant des « chefs de canton » soumis à son autorité [...]. La première mission de l'administration fut de recruter de gré ou de force tous les fils de chef pour les envoyer à l'école française et les doter d'une instruction élémentaire [...].

C'est à cette époque que débuta ce qu'on peut appeler la « colonisation économique » [...] le ministre des colonies, saisi par les chambres du commerce françaises, transmettait les *desiderata* de ces dernières au gouverneur général de l'AOF ou de l'AEF [...] au bout du circuit, les chefs de canton recevaient [...] l'ordre de fournir, selon les régions concernées, tant de tonnes d'arachide, de kapok, de coton ou de latex, ordre qu'ils répercutaient eux-mêmes aux chefs de village. [...] Certes, la colonisation a existé de tous temps et sous tous les cieux, il est peu de peuples, petits ou grands, qui soient totalement innocent en ce domaine! ... Cela ne la justifie pas pour autant, et le principe en reste haïssable. [...] Cela dit, quand on réclame à cor et à cri la justice, l'honnêteté réclame qu'on la rende à son tour aux autres. Il faut accepter de reconnaître que l'époque coloniale a pu aussi laisser des apports positifs, en serait-ce entre autres, que l'héritage d'une langue de communication universelle grâce à laquelle nous pouvons échanger avec les ethnies voisines comme avec les nations du monde. A nous d'en faire le meilleur usage [...].

Sur le terrain, la colonisation, c'étaient avant tout des hommes et parmi eux, il y avait le meilleur et le pire [...]. Serait-il juste de frapper du même bâton des professeurs honnêtes, des médecins ou des religieuses dévouées, de hardis et savants ingénieurs, et d'un autre côté, quelques petits commandants mégalomanes et neurasthéniques qui, pour calmer leur nerf ou compenser leur médiocrité, ne savaient rien faire d'autre qu'asticoter, amender et emprisonner les pauvres « sujets français » et leur infliger des punitions à tour de bras?

Amadou Hampâté Bâ, *Oui, mon commandant! (Mémoire 2)*,
Actes Sud, Paris, 1994, p.434-438.

La colonisation vue par un colonisé.

L'administration coloniale, qui avait commencé par s'appuyer sur les chefferies traditionnelles, les évinça peu à peu ou les absorba en en faisant des « chefs de canton » soumis à son autorité [...]. La première mission de l'administration fut de recruter de gré ou de force tous les fils de chef pour les envoyer à l'école française et les doter d'une instruction élémentaire [...].

C'est à cette époque que débuta ce qu'on peut appeler la « colonisation économique » [...] le ministre des colonies, saisi par les chambres du commerce françaises, transmettait les *desiderata* de ces dernières au gouverneur général de l'AOF ou de l'AEF [...] au bout du circuit, les chefs de canton recevaient [...] l'ordre de fournir, selon les régions concernées, tant de tonnes d'arachide, de kapok, de coton ou de latex, ordre qu'ils répercutaient eux-mêmes aux chefs de village. [...] Certes, la colonisation a existé de tous temps et sous tous les cieux, il est peu de peuples, petits ou grands, qui soient totalement innocent en ce domaine! ... Cela ne la justifie pas pour autant, et le principe en reste haïssable. [...] Cela dit, quand on réclame à cor et à cri la justice, l'honnêteté réclame qu'on la rende à son tour aux autres. Il faut accepter de reconnaître que l'époque coloniale a pu aussi laisser des apports positifs, en serait-ce entre autres, que l'héritage d'une langue de communication universelle grâce à laquelle nous pouvons échanger avec les ethnies voisines comme avec les nations du monde. A nous d'en faire le meilleur usage [...].

Sur le terrain, la colonisation, c'étaient avant tout des hommes et parmi eux, il y avait le meilleur et le pire [...]. Serait-il juste de frapper du même bâton des professeurs honnêtes, des médecins ou des religieuses dévouées, de hardis et savants ingénieurs, et d'un autre côté, quelques petits commandants mégalomanes et neurasthéniques qui, pour calmer leur nerf ou compenser leur médiocrité, ne savaient rien faire d'autre qu'asticoter, amender et emprisonner les pauvres « sujets français » et leur infliger des punitions à tour de bras?

Amadou Hampâté Bâ, *Oui, mon commandant! (Mémoire 2)*,
Actes Sud, Paris, 1994, p.434-438.

1- Présentez l'auteur.

2- Listez les moyens du colonisateur pour contrôler la colonie.

La colonisation vue par un colonisé.

L'administration coloniale, qui avait commencé par s'appuyer sur les chefferies traditionnelles, les évinça peu à peu ou les absorba en en faisant des « chefs de canton » soumis à son autorité [...]. La première mission de l'administration fut de recruter de gré ou de force tous les fils de chef pour les envoyer à l'école française et les doter d'une instruction élémentaire [...].

C'est à cette époque que débuta ce qu'on peut appeler la « colonisation économique » [...] le ministre des colonies, saisi par les chambres du commerce françaises, transmettait les *desiderata* de ces dernières au gouverneur général de l'AOF ou de l'AEF [...] au bout du circuit, les chefs de canton recevaient [...] l'ordre de fournir, selon les régions concernées, tant de tonnes d'arachide, de kapok, de coton ou de latex, ordre qu'ils répercutaient eux-mêmes aux chefs de village. [...]

Certes, la colonisation a existé de tous temps et sous tous les cieux, il est peu de peuples, petits ou grands, qui soient totalement innocent en ce domaine! ... Cela ne la justifie pas pour autant, et le principe en reste haïssable. [...] Cela dit, quand on réclame à cor et à cri la justice, l'honnêteté réclame qu'on la rende à son tour aux autres. Il faut accepter de reconnaître que l'époque coloniale a pu aussi laisser des apports positifs, en serait-ce entre autres, que l'héritage d'une langue de communication universelle grâce à laquelle nous pouvons échanger avec les ethnies voisines comme avec les nations du monde. A nous d'en faire le meilleur usage [...].

Sur le terrain, la colonisation, c'étaient avant tout des hommes et parmi eux, il y avait le meilleur et le pire [...]. Serait-il juste de frapper du même bâton des professeurs honnêtes, des médecins ou des religieuses dévouées, de hardis et savants ingénieurs, et d'un autre côté, quelques petits commandants mégalomanes et neurasthéniques qui, pour calmer leur nerf ou compenser leur médiocrité, ne savaient rien faire d'autre qu'asticoter, amender et emprisonner les pauvres « sujets français » et leur infliger des punitions à tour de bras?

Amadou Hampâté Bâ, *Oui, mon commandant! (Mémoire 2)*,
Actes Sud, Paris, 1994, p.434-438.

1- Présentez l'auteur.

2- Listez les moyens du colonisateur pour contrôler la colonie.

3- Quelles sont les limites de cette colonisation?

3- Des Français colonialistes?

=> Le développement d'une « culture coloniale ».

LA RUE VICTOR-HUGO À SOUK-AHRAS (ALGÉRIE), VERS 1890

VUE STÉRÉOSCOPIQUE

© Léon et Lévy/Roger-Viollet



LES SOCIÉTÉS COLONIALES

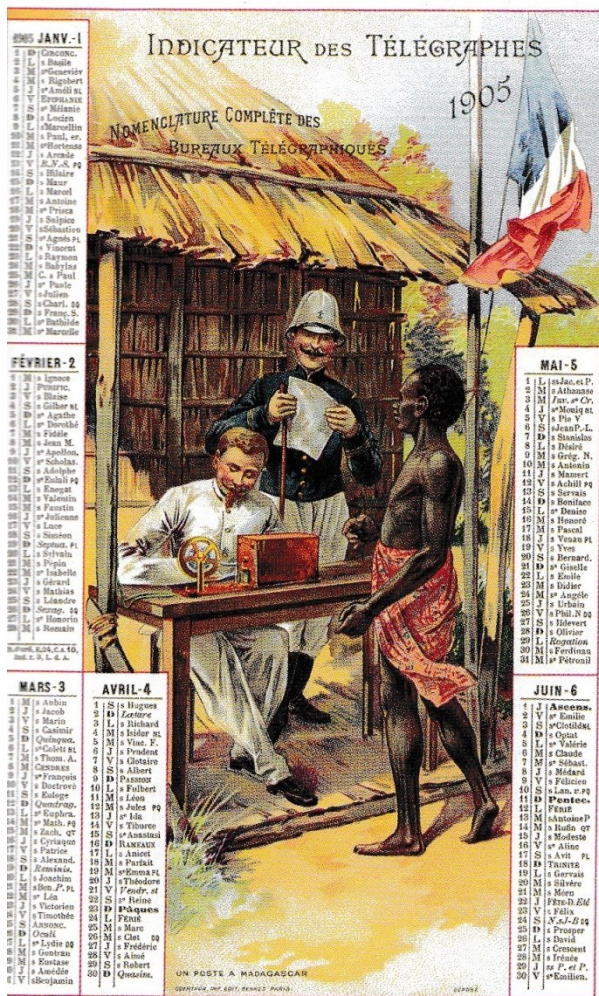
Dupont alla trouver Dubois et lui tint ce langage : – J'ai un imbécile à caser. Avez-vous un coin convenable? Lointain, j'aimerais mieux. – Parbleu, dit Dubois, amenez-moi votre imbécile. On amena Portalière qui émit des prétentions : – Que savez-vous? demanda Dubois. – Un peu de tout. – C'est-à-dire rien. Bachelier? – Non. – Parfait. Je vous offre une place de commis, commis des services civils de l'Indo-Chine. Ça vous va, j'espère? – Guère, dit Portalière, dédaigneusement. Commis! [...]

Voilà nos aspirants coloniaux, pourris et ignares davantage – prêts d'ailleurs en toutes les circonstances à jouer les Napoléon au pied levé. Ils arrivent à Saïgon viciés déjà, tarés souvent; et la double influence du milieu anormal et du climat déprimant les complète et les achève. Promptement, ils font litière de nos principes tout en renchérissant sur nos préjugés. [...] C'est un fumier humain et peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi.

Voilà du paradoxe?

Eh non! Sur ces terres coloniales fraîchement retournées et labourées par le piétinement de toutes les races qui s'y heurtent, il vaut peut-être mieux qu'un fumier humain soit jeté pour que, de la décomposition purulente des vieilles idées et des vieilles morales, naisse la maison des civilisations futures.

Claude Farrère, *Les Civilisés*, prix Goncourt 1905,
© Paris, Kailash, 2004.



UN POSTE DE TÉLÉGRAPHES À MADAGASCAR, 1905

CALENDRIER DES PTT (POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES)
ANNÉE 1905, ILLUSTRATION ANONYME
© Collection IM/Kharbine-Tapabor

DIPLOMATIE ET RELATIONS INTERNATIONALES

M. RIBOT¹ – Il ne faut pas augmenter nos dépenses militaires, soit pour la guerre, soit pour la marine (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche, à gauche et au centre*). Vous m'applaudissez, mais mon opinion n'est pas motivée par les mêmes raisons que vous. Je dis cela parce que je veux une armée forte, et qu'on ne peut avoir une armée forte qu'en ayant une armée proportionnée à notre population (*Nouveaux applaudissements*). J'ai comme vous tous horreur de la guerre, surtout de la guerre avec le progrès de la science moderne. Mais il y a loin de là à un désarmement.

M. D'ESTOURNELLES² – Qui en parle ?
M. RIBOT – On n'a parlé que de cela hier, et M. d'Estournelles l'a fait avec une confiance en lui peut-être excessive (*Applaudissements au centre*).

M. D'ESTOURNELLES – Je n'ai pas confiance en moi-même. En parlant de la conférence de La Haye³, j'ai confiance dans l'œuvre à laquelle s'est associé mon pays. M. RIBOT – Nous sommes tous d'accord. Et quoi qu'on ait dit de l'Alliance russe⁴ à laquelle mon nom a aussi été attaché, je

dis, monsieur Jaurès, que le jour où elle a été signée, il y a eu quelque chose de changé. Depuis ce jour, au lieu de subir la paix, nous pouvons l'imposer aux autres (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs*).

Extrait des débats, discussion budgétaire, Chambre des députés, 20 janvier 1903, cité par André Daniel, *L'Année politique*, 1904.

1. Alexandre Ribot (1842-1923) : député du Pas-de-Calais de 1878 à 1909, plusieurs fois ministre (Affaires étrangères, Intérieur, Finances), artisan de l'alliance franco-russe.

2. Paul d'Estournelles de Constant (1852-1924) : après avoir débuté une carrière diplomatique, il est élu député de la Sarthe de 1895 à 1904.

3. Première conférence de La Haye, dite aussi Conférence internationale de la Paix, réunie en 1899 à l'initiative du tsar Nicolas II. Elle a porté sur le désarmement et la prévention de la guerre et a fait progresser le droit international humanitaire.

4. Accord de coopération conclu entre la France et l'Empire russe, signé le 27 août 1891 et ratifié en janvier 1894. Complété par une convention militaire d'assistance mutuelle en cas de conflit, il fut applaudi par l'opinion publique.

B- La France face à l'Allemagne: la Revanche, obsession ou mythe?

*1- L'idée de la Revanche après la
guerre franco-allemande de
1870/1871.*

Raoul FRARY en 1881 dans le *Péril national* :

« Au lendemain d'une guerre terrible, nous étions belliqueux ; dix ans plus tard, nous sommes pacifiques. »

2- 1880-1914: la Revanche, un « mythe »?

Le Petit Journal

Le Petit Journal
CINQ CENTIMES
Le Supplément Illustré
CHARGE SEMAINE 5 CENTIMES

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

ABONNEMENTS
PAR ANNEE 3 fr. 50
SEMESTRE 2 fr. 4 fr. 50
TRIMESTRE 2 50 5 fr.

Septième année

DIMANCHE 25 OCTOBRE 1896

Numéro 310



A



B



1

2

3

LE NEZ DE LA TRIPLICE
imité du « Laocoon » antique

age
FOTOSTOCK

Le Petit Journal

Le Petit Journal
CINQ ANS
Le Supplément Illustré
CHARGE SEMAINE 5 CENTIMES

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

ABONNEMENTS

UN AN 3 fr. 50
SEMI-AN 2 fr. 25
TRIMESTRE 1 fr. 25
PAR ANNEE 32 fr. 00
PAR SEMAINE 5 centimes

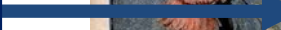
Septième année

DIMANCHE 25 OCTOBRE 1896

Numéro 310



A



B



1

2

3

LE NEZ DE LA TRIPLICE
imité du « Laocoon » antique

agefotostock.com

Le Petit Journal

Le Petit Journal
CHASSEZ LE CAZAR
Le Supplément Illustré
CHASSEZ SEMAINE 5 CENTIMES

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

ABONNEMENTS
PAR ANNEE 3 fr. 50
SEMESTRE 2 fr. 25
TRIMESTRE 1 fr. 25

Septième année

DIMANCHE 25 OCTOBRE 1896

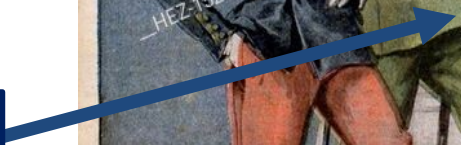
Numéro 310



A



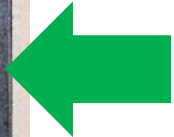
B



1

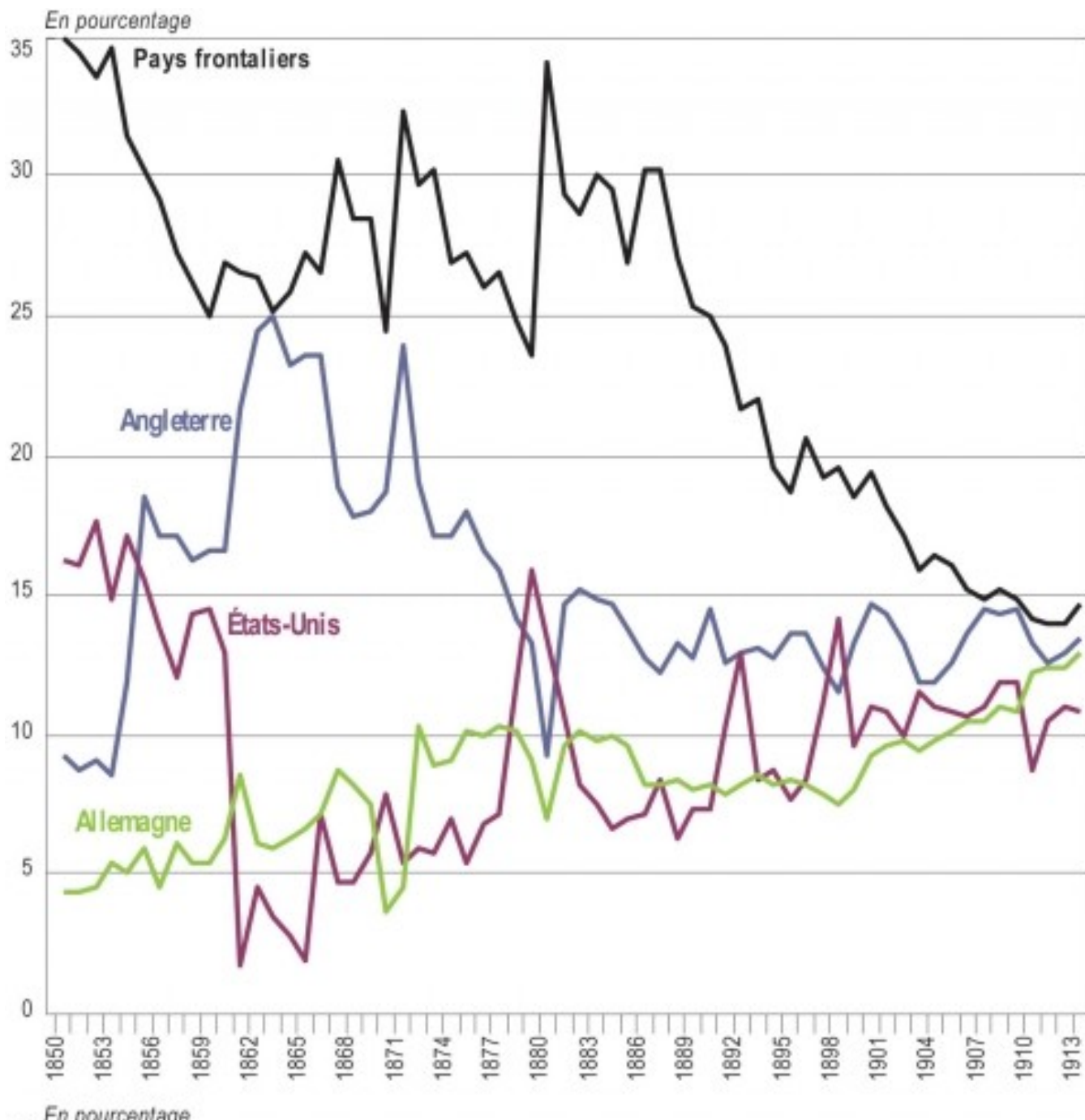
2

3



LE NEZ DE LA TRIPLICE
imité du « Laocoon » antique

Evolution de la part relative de quelques pays dans les importations françaises entre 1850 et 1913.



**=> L'Allemagne, un partenaire
possible pour la France de la
« Belle Epoque »...**

Rémy de GOURMONT en 1891 :

« Le désir de renouer à la chaîne départementale les deux anneaux rouillés qu'un heurt un peu violent en a détaché ne nous hante pas jour et nuit [...].

Nous avons autre chose à faire [...]. Il me paraît qu'elle a duré assez longtemps la plaisanterie des deux petites sœurs esclaves, agenouillées dans leurs crêpes au pied d'un poteau de frontière, pleurant comme des génisses. »

3- 1905-1914: l'Allemagne une rivale?

L'INCIDENT D'AGADIR SELON CHARLES MAURRAS

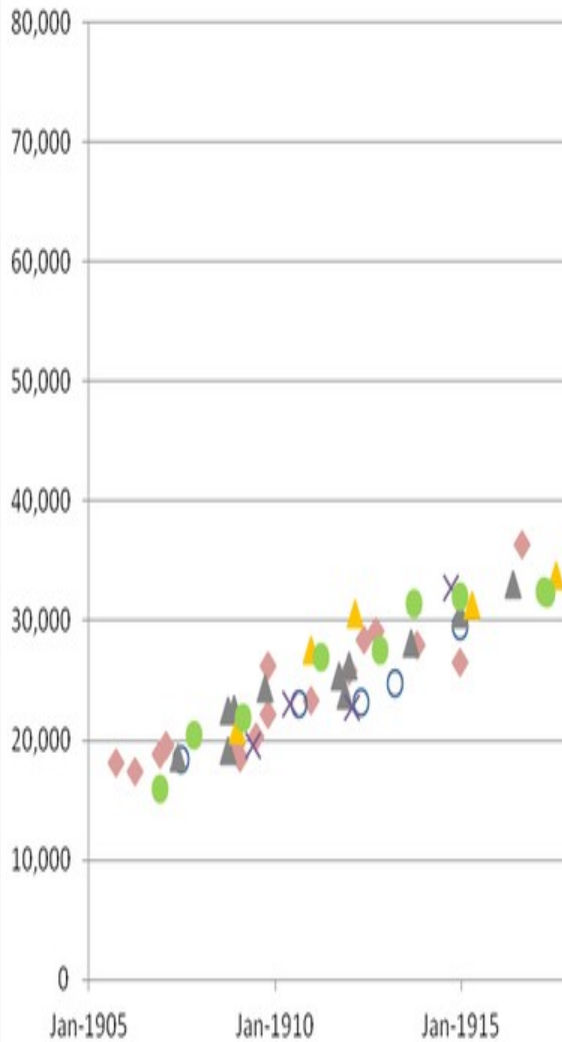
« LA POLITIQUE ALLEMANDE SUIT SON COURS. ET NOUS CONTINUONS D'EN SUBIR les effets. À bien considérer les choses, ce que nous faisons ou ne faisons pas importe à peine. Il existe à nos portes un peuple nombreux, fortement organisé, enhardi par la victoire et pressé de besoins nouveaux tant par la force même de son activité que par son accroissement numérique. Sa poussée est puissante du simple fait de sa masse. Elle est encore plus puissante en vertu de sa distribution, de son ordre. Toutes les valeurs économiques et militaires de cette nation sont décuplées ou centuplées par la valeur de son État comme nos valeurs morales, territoriales, historiques sont annulées ou corrompues par la faiblesse, la nullité ou la perversité de notre État. L'Allemagne est ainsi en mesure de profiter de tous nos maux en s'appropriant tous nos biens et, si elle procède avec une lenteur savante, c'est afin de rendre l'opération plus certaine. La démonstration d'Agadir en est l'exemple saisissant.

Devant cet épaissement de la fibre morale, cette oblitération du sens moral, on ne montrait point, à proprement parler, de colère : les colères auraient tendu à des sanctions de fait dont on n'avait pas le moyen, mais on gémissait, on blâmait, on flétrissait. Voici que ces appels à la conscience du genre humain recommencent ; la presse républicaine en regorge. Les paroles reniées, les pactes violés sont énumérés avec beaucoup de fracas et plus d'un politique s'établit moraliste consultant pour faire voir de combien de manières l'Allemagne a tort et sur combien de points l'amendement éthique de ce peuple serait désirable...

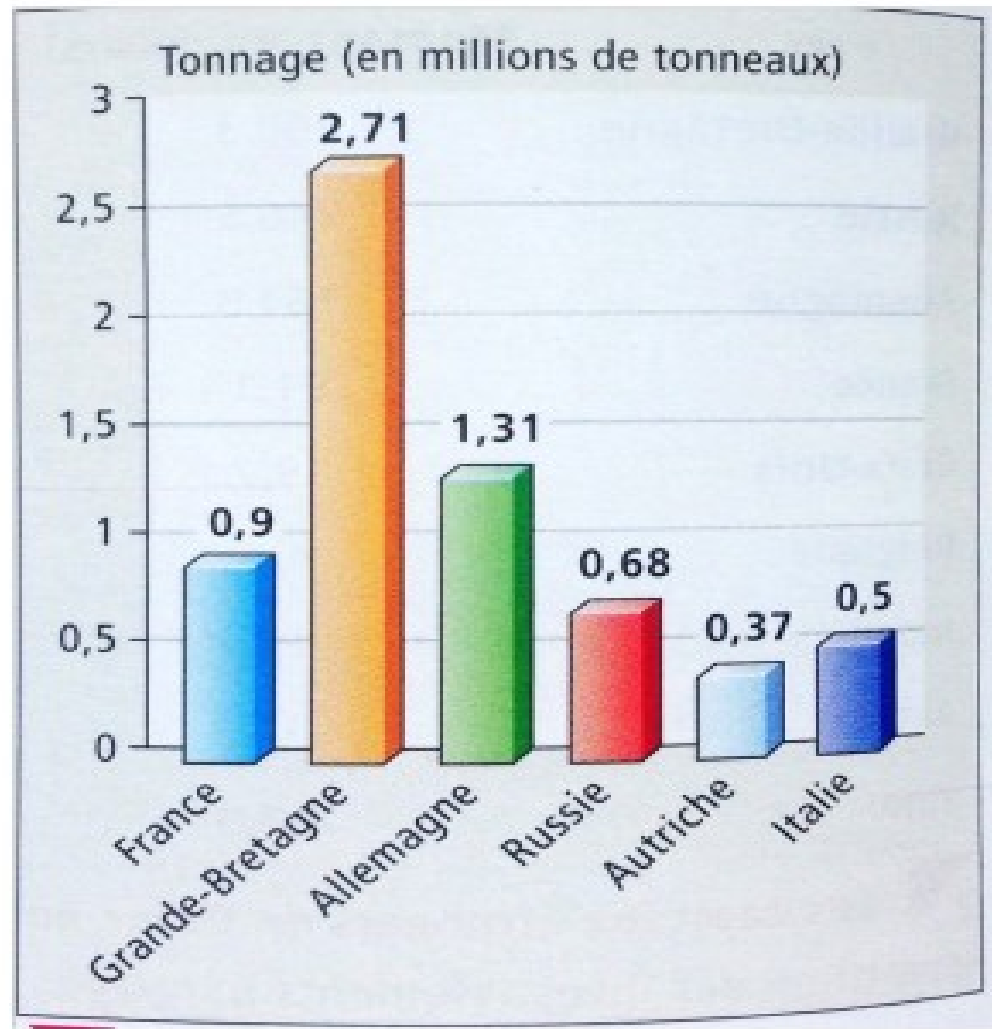
Je connais, pour ma part, un moyen, mais un seul, de moraliser la politique allemande. Ce serait, de ce côté des Vosges, d'être très forts. On ne l'est pas en République. Quant à l'Empire français, il a fait l'Allemagne que les rois de France avaient défaite plusieurs fois. »

Charles Maurras, « Kiel et Tanger (suite) »,
L'Action Française, 3 juillet 1911.

Design
Displacement (ton)



Battleship building from 1905



- ◆ Britain
- France
- ▲ Germany
- × Italy
- ▲ Japan
- USA

Month Laid
Down or
Planned

La flottes de guerre en 1914 (MH: p.166)

a qui le Maroc?



Ce numéro se compose de VINGT PAGES au lieu de seize et contient deux suppléments :
1^{er} Une gravure en couleurs hors texte remargée : LA JOUONNE ;
2^e Le 11^e fascicule du nouveau roman de M. Henry Bordeaux : LA NEIGE SUR LES PAYS.

L'ILLUSTRATION

Prix du Numéro : 1,75 Centimes

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 1911

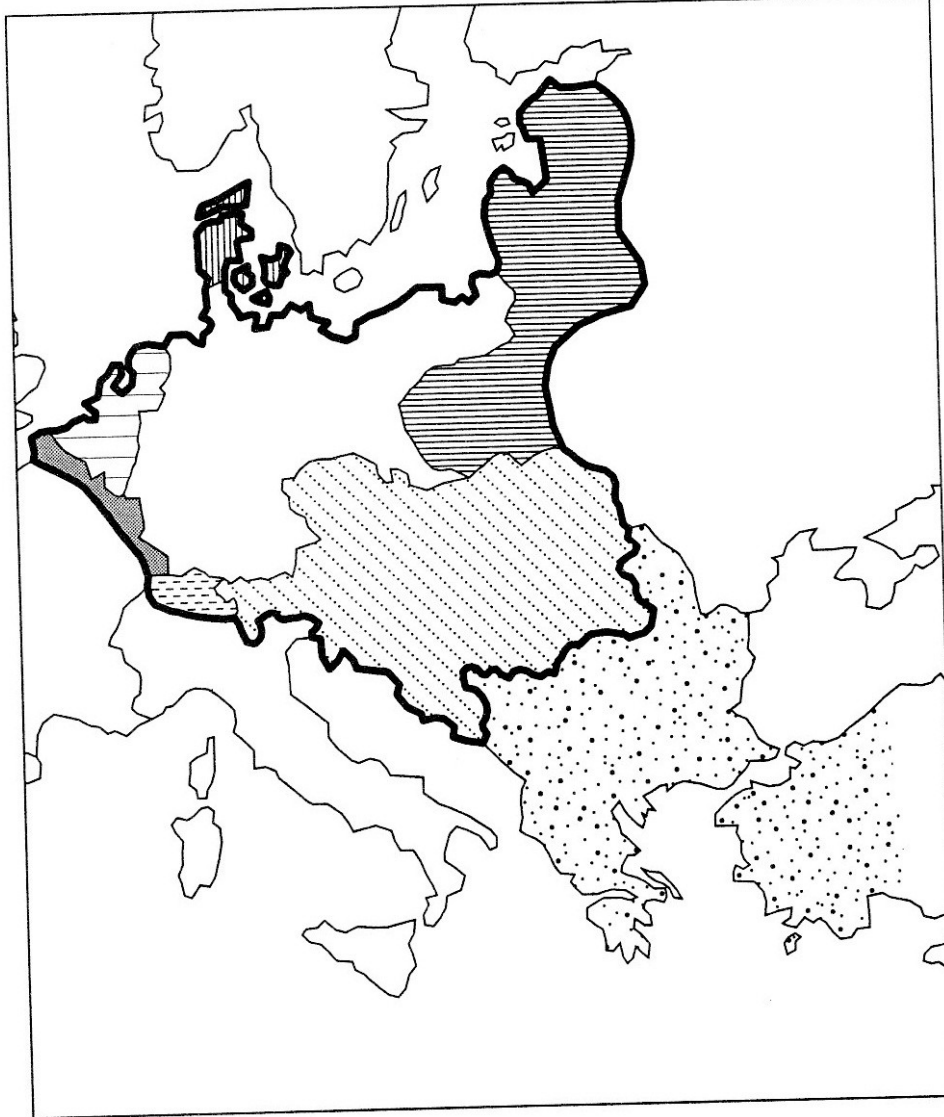
69^e Année. — N^o 3577.



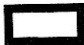
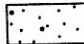

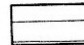
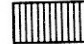
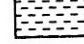
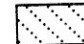

AGADIR !

Un petit bateau devant une vieille forteresse marocaine : c'est le croiseur allemand « Berlin » qui menace la paix de l'Europe.

Phot. André Marquet. — Voir l'article aux pages suivantes.



Les ambitions pangermanistes

-  Ambitions pangermanistes
-  Zone satellite
-  Bande frontalière prise à la France
-  Pays-Bas et Belgique
-  Danemark
-  Suisse allémanique
-  Autriche-Hongrie
-  Pologne, Pays Baltes, région de Grodno

Le *Petit Journal*,
5
décembre
1914.

LE RÊVE PANGERMANISTE

La curieuse carte que nous reproduisons n'est pas une facétie française. Comme l'indiquent les inscriptions allemandes que nous avons conservées pour lui laisser son caractère d'authenticité, ce document de

ce y est réduite aux pays basques ; la Russie à la Crimée. La Grande-Bretagne est une colonie allemande, l'Irlande une colonie autrichienne.

La « Grande Allemagne » s'étend de



la mégalomanie germanique a été conçu, exécuté et publié de l'autre côté du Rhin.

C'est la carte de ce qu'eût été l'Europe après la victoire finale des Allemands. Rêve pangermaniste, rêve de fou ! La Fran-

Saint-Pétersbourg aux Pyrénées, en englobant toute la Belgique.

Les Allemands doivent commencer à s'apercevoir que ce cauchemar de cerveau malade n'est pas près de se réaliser.

Le Petit Journal

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

100 pages - 1872-1873

Le Petit Journal
11, rue Laffitte, 11
Paris



LE PETIT CHAPERON ROUGE

Illustration de la célèbre histoire de la petite fille qui se défendit contre le loup.

Le Petit Journal

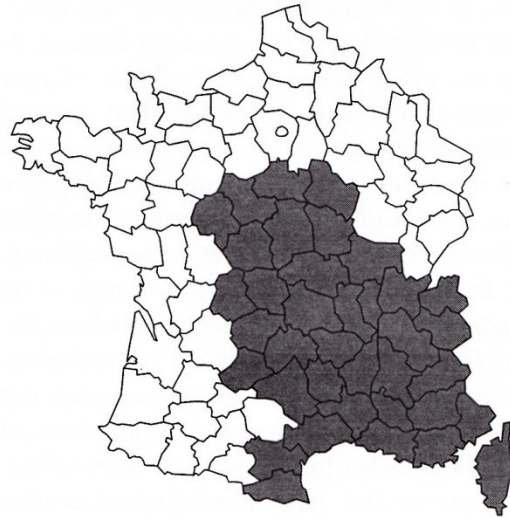
ADMINISTRATION 5 CENT. SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 5 CENT. ABONNEMENTS
22^e Année Numéro 1766
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 1911



LES DEUX CÔTÉS DE LA FRONTIÈRE

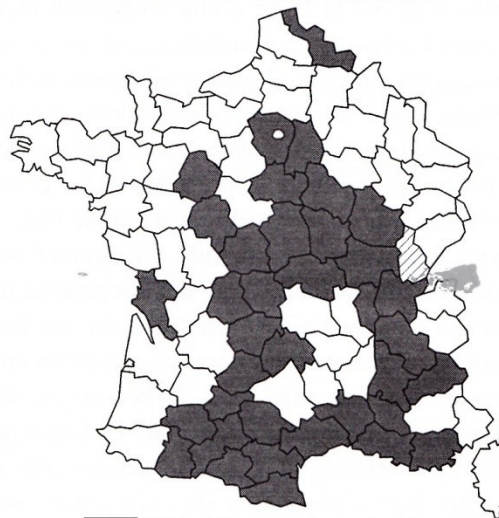
Là-bas, les vaines menaces : ici, le calme et le sang-froid

**Candidats favorables aux "3 ans"
aux élections de 1914**



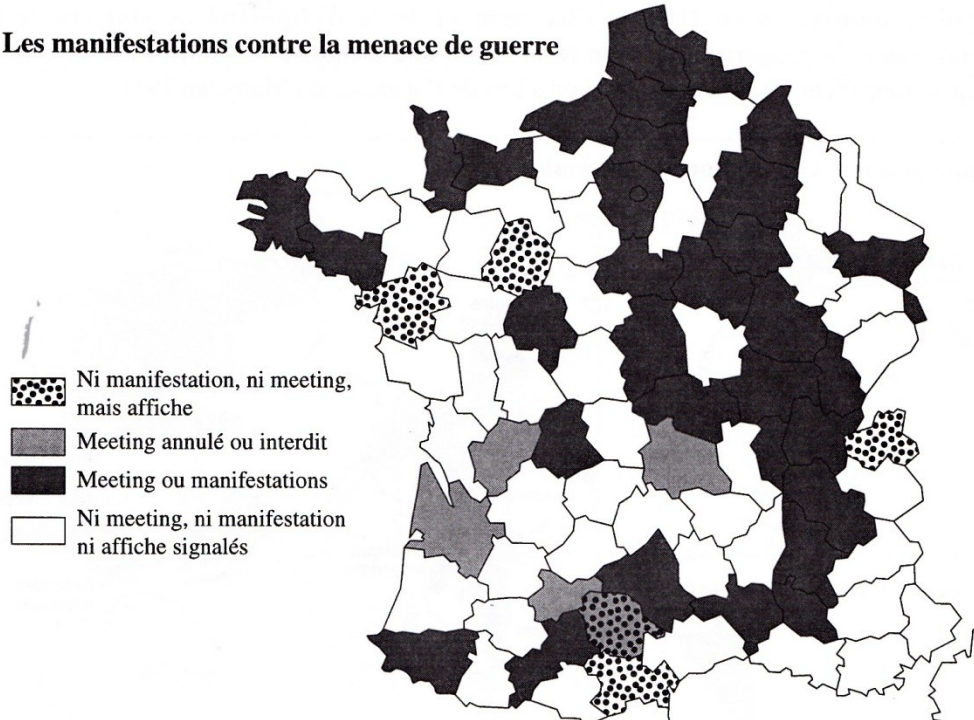
■ Majoritaires □ Minoritaires

**Voix recueillies par les candidats favorables
ou hostiles aux "3 ans" en 1914**



□ Majorité aux partisans des "3 ans"
■ Majorité aux adversaires des "3 ans"
▨ Aucun des deux groupes n'atteint la majorité

Les manifestations contre la menace de guerre



▣ Ni manifestation, ni meeting, mais affiche
■ Meeting annulé ou interdit
■ Meeting ou manifestations
□ Ni meeting, ni manifestation ni affiche signalés

Conclusion:
l'horizon de la
guerre.

La Sainte de la frontière, Paul
LEROY, début 1914



***Art & démocratie en
France (1848-1914).***

Doc. n°1. *La République universelle démocratique et sociale- le triomphe*, Frédéric Sorrieu, lithographie gouachée, 31X45cm, Paris, imprimerie Lemercier, 1848 (musée Carnavalet, Paris).



Doc. n°2. Napoléon III à l'origine du « Salon des Refusés » en 1863 (extrait du *Moniteur*, le 24 avril 1863).

« De nombreuses réclamations sont parvenues à l'Empereur au sujet des oeuvres d'art qui ont été refusées par le jury de l'exposition. Sa Majesté voulant laisser le public juge de la légitimité de ces réclamations, a décidé que les œuvres d'art qui ont été refusées seraient exposées dans une partie du Palais de l'Industrie. »

Document n°3. Discours de Jules Ferry lors de la distribution des récompenses aux artistes exposant au Salon, le 27 juillet 1879.

« Mesdames et Messieurs, [...]

J'ai l'intention de vous dire, Mesdames et Messieurs, le plus brièvement qu'il me sera possible, de quelle façon je comprends les rapports du Gouvernement républicain, que j'ai l'honneur de représenter ici, avec les beaux-arts. Et d'abord j'estime que le Gouvernement, selon le point de vue auquel il se place, peut beaucoup pour els arts et aussi qu'il ne peut rien. Il ne peut rien, s'il se flatte de les gouverner ; je le dis à votre honneur, Messieurs les artistes qui m'écoutez, vous êtes absolument ingouvernables. (*Rires et applaudissements.*) [...]

Il y a quarante ans, Messieurs, on voulait gouverner l'art, et l'on se flattait de le discipliner. Un grand corps savant, représenté ici même, à mes côtés, par des hommes éminents, mais qui me permettront sans doute de parler librement de leurs illustres devanciers, l'Institut, avait conçu le dessein de soumettre à sa discipline la France artistique et de lui dicter des règles. [...]

Mais, Messieurs, l'art ne peut être seulement le patrimoine de quelques-uns, l'enseignement artistique ne doit pas avoir pour but unique de former des peintres et des sculpteurs. Nous vivons dans une société démocratique, l'enseignement artistique doit se répandre au-delà des murs de cette enceinte ; il doit pénétrer dans les couches les plus profondes de la société ; il doit imprimer sa marque sur toutes les branches de la production nationale. [...] Il est une autre question dont M. le sous-secrétaire d'Etat s'est occupé d'une manière toute spéciale : c'est la décoration des édifices civils dans les départements ; on a décoré à profusion les édifices religieux, je ne m'en plains pas, mais il est temps de décorer les édifices civils. (*Applaudissements*) Il y en a une vingtaine pour lesquels nous avons déjà donné des commandes : le tribunal d'Amiens, l'hôtel de Ville de Beauvais...

En prenant possession du ministère, j'ai envoyé aux préfets une circulaire pour demander les besoins des localités ; les réponses sont arrivés en si grand nombre que n'avons que l'embaras du choix. C'est Châteaudun, c'est Montpellier, c'est Lyon, c'est Nancy, c'est Toul, qui demandent des embellissements. [...]

C'est ainsi, Messieurs, que nous arriverons, comme ont fait les sociétés grecques, à faire de l'art la véritable glorification de la patrie, ce qui est pour l'art et pour la patrie le dernier degré de la grandeur. (*Applaudissements répétés et acclamations*) »

=> Un idéal républicain en débat?

Des scandales: Essor de l'antiparlementarisme

Le Petit Journal

Tous les Jours
Le Petit Journal
6 Centimes

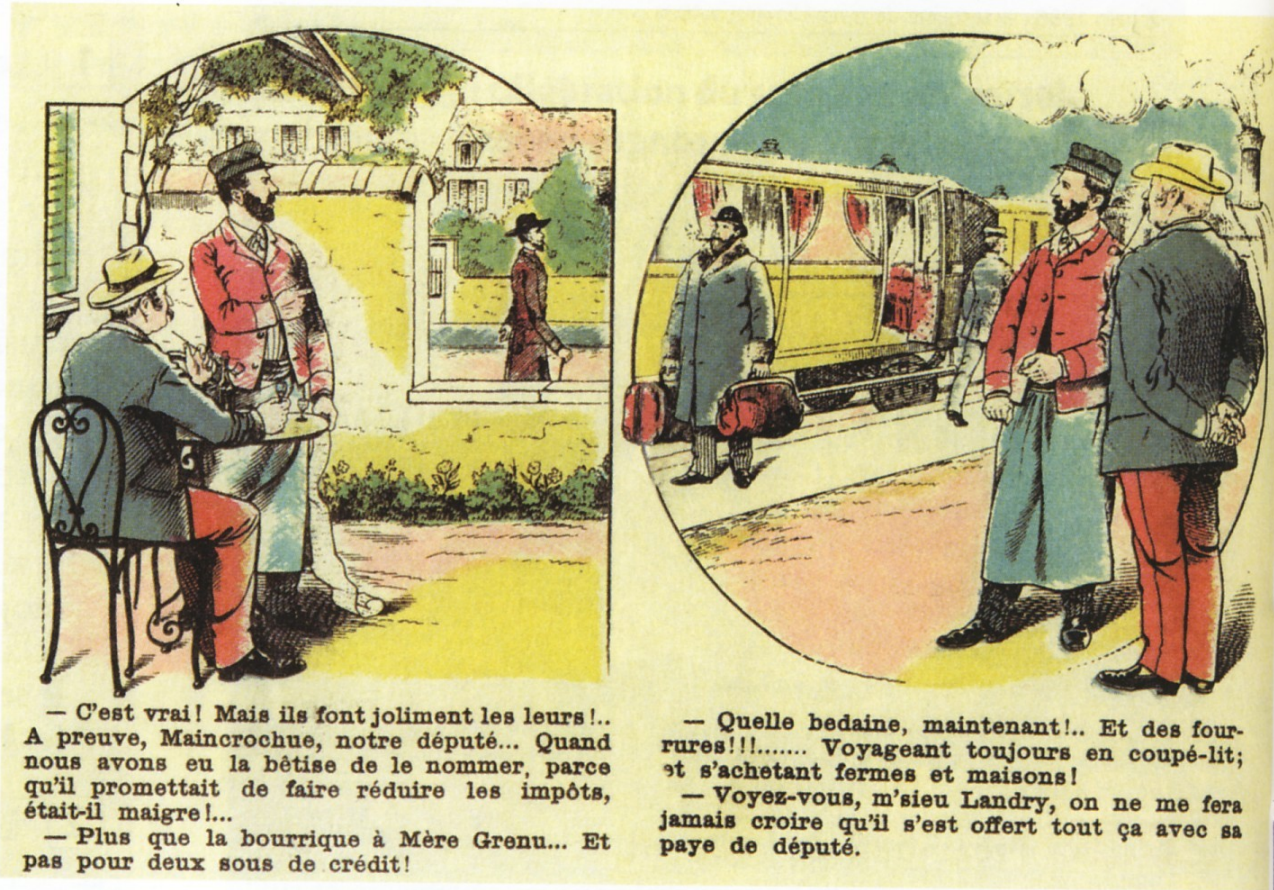
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

Tous les Vendredis
Le Supplément Illustré
5 Centimes

Quatrième Année SAMEDI 23 DÉCEMBRE 1893 Numéro 141



LA DYNAMITE A LA CHAMBRE
L'EXPLOSION



— C'est vrai! Mais ils font joliment les leurs!..
A preuve, Maincrochue, notre député... Quand
nous avons eu la bêtise de le nommer, parce
qu'il promettait de faire réduire les impôts,
était-il maigre!..
— Plus que la bourrique à Mère Grenu... Et
pas pour deux sous de crédit!

— Quelle bedaine, maintenant!.. Et des four-
rures!!!..... Voyageant toujours en coupé-lit;
et s'achetant fermes et maisons!
— Voyez-vous, m'sieu Landry, on ne me fera
jamais croire qu'il s'est offert tout ça avec sa
paye de député.

Les plus pauvres se sentent exclus d'une République
« bourgeoise » : 1893 attentat à la chambre des
Députés, 1894 assassinat du président de la
République Sadi Carnot.

LHÉROT

VÉRY

25 ANS

RAVACHOL
NÉ À ST CHAMOND
le 14 Octobre 1859

38 ANS

VUE INTÉRIEURE DU RESTAURANT AVANT L'EXPLOSION

IMP. M. LAAS, 16, R. PIERRE-LEVÉE, PARIS.

DÉPOSÉ

VUE DU RESTAURANT VÉRY APRÈS L'EXPLOSION
22, BOULEVARD MAGENTA - PARIS

ARRESTATION DE RAVACHOL LE 30 MARS 1892

EXPLOSION DU RESTAURANT LE 25 AVRIL 1892

VOIR AU VERSO LE PORTRAIT DES VICTIMES
ET L'INTÉRIEUR DU RESTAURANT AVANT L'EXPLOSION



ATTENTAT ANARCHISTE AU RESTAURANT VÉRY, À PARIS, EN REPRÉSAILLES À L'ARRESTATION DE RAVACHOL, 25 AVRIL 1892

CARTE PUBLICITAIRE, RECTO ET VERSO, ILLUSTRATION ANONYME, VERS 1895 © Collection IM/Kharbine-Tapabor

PHOTOGRAPHIE PRISE DEVANT LE RESTAURANT, Archives de la Préfecture de police © Collection Jean Vigne/Kharbine-Tapabor